

# Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE - RED. ADM. et PUBL. La Chaux-de-Fonds: Parc 103, tél. réd. (039) 31088, tél. adm. et publ. (039) 31087. CCP 23-313 - Lausanne: Saint-Pierre 1, tél. (021) 22 69 10, CCP 10 8300 - Genève: Argand 4, tél. (022) 32 42 40, CCP 12-2715 ABONNEMENTS: 1 mois Fr. 4.-, 3 mois Fr. 11.-, 6 mois Fr. 22.-, 1 an Fr. 44.- LE NUMÉRO 30 ct. Directeur: René Maylan - Rédacteur en chef responsable: Willy Brandl - Rédacteurs: Eugène Maléus (La Chaux-de-Fonds), Octave Heger (Lausanne), Louis Piguat (Genève)

## Que pensent-ils des femmes suisses?

Nous avons jugé intéressant, dans le cadre de nos enquêtes sur diverses questions touchant les femmes, de les considérer, au cours de quelques articles, à travers le jugement d'étrangers. Nous avons donc questionné des ressortissants de divers pays séjournant en Suisse pour tenter de connaître leur opinion de la femme suisse. Aujourd'hui, c'est un jeune apprenti italien qui a la parole:

— Depuis combien de temps êtes-vous en Suisse?

— Presque une année et demie.

— Comment trouvez-vous les femmes suisses?

— Ah, je les trouve bien! Surtout parce qu'elles connaissent mieux la vie, qu'elles sortent plus. Elles savent se tenir en société, se comporter agréablement en toutes occasions, au dancing, au restaurant, etc. Elles ne sont pas cloîtrées chez elles.

— Quelle idée vous en faisiez-vous avant de venir chez nous?

— Avant, je pensais justement qu'elles restaient toujours à la maison, pour des raisons de morale, je ne sais pas...

— Vous les trouvez plus sérieuses que vos compatriotes?

— Je crois qu'elles sont plus sérieuses, oui, parce qu'elles comprennent mieux la vie, qu'elles savent poser les problèmes, du fait qu'elles

ont une activité plus grande dans la communauté.

— Que pensez-vous du fait que la femme suisse n'ait pas le droit de vote?

— Je ne sais pas. C'est une question à laquelle je ne peux pas répondre.

— Quel a été votre premier contact avec une femme suisse?

— La première Suisseuse que j'ai rencontrée était une touriste, en Italie. J'étais avec des amis. J'avais été très déçu: elle n'arrêta pas de critiquer, elle ne trouvait rien de bien en Italie... Heureusement que je n'avais pas généralisé à partir de ce cas-là, car, j'aurais eu une opinion toute fautive!

— Quel est le principal défaut que vous trouvez aux Suisseuses?

— Je ne suis pas très sûr de ce que je vais vous dire, car je n'ai peut-être pas assez pu comparer, et je ne me base que sur ce que j'ai constaté dans

mon entourage: la femme suisse ne connaît pas assez la cuisine. Et surtout, elle ne semble pas vouloir profiter de voyages ou de repas au restaurant pour apprendre de nouvelles façons de cuisiner, pour augmenter ses connaissances culinaires!

— Et la principale qualité?

— Elles sont intéressantes. Je veux dire par là qu'on a du plaisir à les fréquenter, à parler avec elles. Quand elles sortent avec un garçon, ou simplement lorsqu'on va boire un verre ensemble, on peut discuter avec elles; elles s'intéressent à toutes sortes de choses parce qu'elles ont cet avantage d'avoir une vie sociale active. Aussi, leur compagnie est-elle un enrichissement pour le garçon. Elles nous apportent quelque chose.

— Epouseriez-vous une Suisseuse?

— Oui, bien sûr! A condition que nos caractères s'adaptent, que nous nous entendions. Je voudrais qu'elle accepte de faire un pas de mon côté, pour la question de sortir, de vivre en société, par exemple. Moi, je me ferais facilement ensuite à vivre au foyer, simplement, à donner une excellente éducation à notre enfant, avec elle. Vous savez, l'important, c'est que les caractères s'accordent. Je n'attache pas d'importance à la nationalité.

M. K.

## Lucerne: Succès du carnaval



Quelque cinquante mille spectateurs se sont rendus jeudi à Lucerne pour y participer au premier jour du carnaval lucernois. L'événement principal était le grand cortège, placé sous le thème «Dr. Foni Tschuttibuebe-Sorge» (D' Foni et ses soucis avec les footballeurs), satire de la coupe du monde de football de l'an passé, en Angleterre.

## NOUVELLES SUISSES

### Guerre des prix: Promarca capitule

L'Union suisse d'articles de marque (Promarca) a décidé que, dès maintenant, les prix imprimés sur les emballages deviennent des prix recommandés, au lieu des prix imposés. A l'exception, bien entendu, des articles de marque dont les prix de détail sont fixés par la loi. Le distributeur ayant pratiquement — sous réserve des cas de concurrence abusive — la faculté de fixer librement le prix de vente des articles de marque, toutes les mesures tendant à imposer des prix sont désormais sans objet. En même temps, l'organisation Denner annonce qu'elle accorde dès maintenant un rabais de 16% sur tous les articles de marque et, chaque jour, un rabais de 30% sur certains de ceux-ci. Dans son communiqué, Denner se réjouit de la capitulation de Promarca dans le conflit qui les opposait. (Réd.: le consommateur aussi!)

### W. Spuhler de retour de Suède

W. Spuhler, conseiller fédéral, est arrivé hier à l'aéroport de Genève. Il s'est d'emblée déclaré enchanté de son voyage et des rapports amicaux qu'il a eus à Stockholm. W. Spuhler a déclaré que les entretiens ont été des plus cordiaux et l'on a pu constater l'unité de vues des deux diplomates tant en ce qui concerne les questions scientifiques que politiques. Tant pour les recherches nucléaires effectuées dans un but pacifique que pour l'intégration et la non-prolifération des armes atomiques, les points de vue sont semblables. Aucun contrat n'a été signé. Il s'agissait, on le sait, de simples prises de contact. Il a été également question du problème est-ouest et là aussi les points de vue sont semblables.

### Fribourg: Mesures strictes à l'Université

L'Université de Fribourg, qui a été réorganisée entre 1938 et 1942 en fonction d'un maximum de quelque 1500 étudiants en compte aujourd'hui plus de 3000. L'augmentation annuelle moyenne est d'environ 200 étudiants. Jusqu'ici, un certain nombre de mesures d'urgence ont permis aux facultés de suivre cette extension. Mais d'autres mesures s'imposent. Pour le moment, le Conseil d'Etat vient de prendre un arrêté relatif à l'admission à l'Université et à la refonte du système des examens, en se basant sur des rapports d'experts concernant les problèmes universitaires, rapports qui ont été déposés en automne 1966. Les mesures prises ont comme but d'augmenter l'efficacité des études universitaires. En ce qui concerne l'admission à l'Université, le Sénat et les facultés de l'Université veilleront à une application stricte et uniforme des règles concernant l'immatriculation. Les exceptions justifiées feront l'objet d'une réglementation spéciale. L'arrêté prévoit, en outre, que des examens intermédiaires obligatoires seront organisés dans toutes les facultés afin de mieux contrôler le résultat des études des premiers semestres. Ces examens seront éliminatoires. Cet arrêté entrera en vigueur dès les immatriculations du semestre d'été (10 avril 1967).

### Au bout du lac

**NOUVEAU VOL DE BIJOUX.** — Dans la nuit de mercredi à jeudi, un cambrioleur a pénétré, à la rue des Maraichers à Genève, dans les ateliers de petits artisans, a forcé des portes pour se trouver finalement dans le bureau d'un bijoutier-joaillier. Le voleur se mit en devoir d'emporter un coffre pesant quelque 80 kg. qui contenait plusieurs kilos d'or massif, des bracelets, des bagues ainsi qu'une broche de grande valeur, le tout représentant une trentaine de mille francs.

**LAURÉATS DU PRIX QUADRIENNAL.** — Les lauréats suivants ont été proposés pour le 5<sup>e</sup> Prix quadriennal de la ville de Genève, ce prix étant destiné à honorer les concitoyens qui ont particulièrement contribué à illustrer le nom de Genève dans les domaines des arts et des sciences: MM. D. de Rougemont, prix de littérature; R. Vuataz, prix de musique; P.-W. Duchosal, prix des sciences et A. Babel, prix des sciences morales. Ces prix de la ville de Genève ainsi qu'un prix de la Fondation Adolphe Neumann seront remis aux lauréats lors d'une cérémonie qui aura lieu le 10 avril au Grand-Théâtre.

**FONCENEX: Violent incendie.** — Jeudi, en fin de journée, un violent incendie a éclaté au centre de la localité de Foncenez, en Haute-Savoie, à proximité immédiate de la frontière genevoise. C'était une ferme, qui abritait également la demeure des propriétaires, qui était la proie des flammes. Aux pompiers savoyards se sont joints ceux des communes genevoises de Gy et de Jussy qui bordent la frontière. Malgré cette intervention massive des secours, toute la construction a été la proie des flammes. En revanche, il a été possible de sortir à temps le bétail et le mobilier. Une enquête est ouverte afin d'établir l'origine de ce sinistre.

## Licencié pour lèse-provincialisme

Trente-sept lignes attristées dans «Der Bund» (Berne), cinquante-six lignes en première page de la «Neue Zürcher Zeitung», deux colonnes avec photo dans «Die Weltwoche», une page dans la «Zürcher Woche»; l'affaire fait du bruit: les éditions Walter-Verlag AG, à Olten, une importante entreprise de la branche, viennent de licencier le fils du fondateur de la maison, lecteur, chef-lecteur, sous-directeur: Otto F. Walter, trente-neuf ans, lui-même écrivain allemand déjà connu. Le conseil d'administration, dans lequel siègent des notables comme l'ancien conseiller fédéral

Philippe Etter et l'ancien colonel divisionnaire Franz Nager, estime que le programme d'édition doit être moins généreusement consacré aux écrivains qui cherchent de nouvelles formes d'expression. En effet, par son goût pour les œuvres originales, Otto-F. Walter a réussi à faire connaître un certain nombre de jeunes auteurs dont les débuts ont été remarqués, notamment en Allemagne. Il suffit de citer Peter Bichsel, couronné par le groupe 47 pour une nouvelle de quelques pages: «Eigentlich möchte Frau Blum den Milchmann kennen lernen». Certes, Walter-Verlag a dû con-

naître quelques mésaventures; il dut y avoir des «nouveaux romans» invendus. Mais l'assise financière restait bonne, cette maison éditant deux périodiques: «Die Woche», journal de la famille, tirage 73 715, «Der Sonntag», tirage 83 070, destiné aux lecteurs des cantons catholiques de la Suisse centrale.

Cette société d'édition, qui avait acquis une renommée européenne, se reconvertit à la «provincialisation», sous l'égide d'un ancien conseiller fédéral et d'un ancien colonel divisionnaire. Cela fait du bruit en Suisse allemande. Image de la Suisse? D. P.

## Cela s'est passé dans notre pays

**LIESTAL: Mansuétude pour un souteneur.** — Le Tribunal correctionnel a condamné un individu de 35 ans, pour proxénétisme et escroquerie répétée, à 20 mois de réclusion et sa femme, qui jusqu'alors jouissait d'une bonne réputation, à 6 mois de prison avec sursis, pour escroquerie. L'homme déjà condamné 21 fois, avait fait la connaissance de sa femme dans un café de Lucerne. Un mois plus tard, il l'épousait et immédiatement l'expédiait faire le trottoir. Il vivait essentiellement des gains de sa femme. Qu'il ait été le principal coupable ressort du fait que chaque fois qu'il était en prison, sa femme cessait de faire le trottoir pour exercer un autre gagne-pain.

**ZURICH: Déraillement.** — Le déraillement des derniers wagons du train de 7 h. 27 a provoqué jeudi une interruption de trafic sur les lignes reliant la gare centrale à celles de Zurich-Enge, Zurich-Oerlikon et Zurich-Letten. Le trafic n'a repris que vers midi.

**ZURICH: Drogue: de moins en moins grave.** — M. Buchli, avocat de district, a déclaré au cours d'une conférence de presse, que la plupart des

membres du club «Chinchilla» fumaient du foin et non du haschisch. Des quelque sept personnes qui avaient été arrêtées, seules trois sont encore en préventive. Un musicien professionnel avait rapporté quelque 100 grammes de haschisch. Ce produit avait été introduit dans des cigarettes qui furent distribuées à un nombre restreint de personnes. M. Buchli a répété qu'il était exagéré de parler de centre de la drogue. En ce qui concerne les excitants, aucun nouveau renseignement ne peut être donné. Une femme impliquée dans cette affaire n'a pas encore pu être arrêtée. Enfin, il a été indiqué qu'il n'existait plus de motif pour maintenir le club fermé. Toutefois, a précisé M. Buchli, il se pourrait qu'une procédure de police soit encore pendante en ce qui concerne la vente illicite d'alcool.

**ROMANSHORN: Cycliste tué.** — Un cycliste a été happé, jeudi matin, dans une rue de Romanshorn, par une automobile. Le choc a été si violent que les vêtements et les chaussures du cycliste ont été arrachés. Quant au malheureux, M. Werner Ulrich, âgé de 21 ans, de Romanshorn, il a été tué sur le coup.

**ENTLEBUCH: Toujours les allumettes.** — En jouant avec des allumettes «bengale», un petit garçon a mis le feu au toit de la maison de ses parents. Le bâtiment a surtout souffert de l'eau, mais des meubles et des denrées alimentaires ont été détruits. La charpente du toit a été entièrement consumée. Les dégâts sont importants.

**MENDRISIO: Tuée par un scooter.** — Jeudi, vers 17 h. 30, M<sup>me</sup> Adèle Soldini, âgée de 73 ans, qui de Ligornetto se rendait à pied à son domicile, dans le village proche de Genestrio, a été happée par un scooter monté par deux jeunes gens et tuée sur le coup. Les deux jeunes ont été transportés à l'Hôpital de Mendrisio. Leur état n'est pas grave.

**CASSARATE: La grippe supprime le carnaval.** — Les autorités de Cassarate, commune aux portes de Lugano, ont ordonné la suspension de la traditionnelle distribution du «risotto» de carnaval, prévue pour samedi 4 février, à la suite d'une vague de grippe. En même temps les écoles ont été fermées.

**HANDBALL**  
 SAMEDI 4 FÉVRIER, à 17 h.  
 PAVILLON DES SPORTS  
 LA CHAUX-DE-FONDS

# SERVETTE

Championnat suisse

**PRIX DES ENTRÉES:**  
 Messieurs Fr. 1.50  
 Dames Fr. 1.—  
 Enfants Fr. —.50

Match d'ouverture

Café du Commerce  
 LA CHAUX-DE-FONDS  
 Samedi 4 février 1967  
 de 16 h. à 24 h.

# Grand match au loto

organisé par le MOUVEMENT POPULAIRE DES FAMILLES

Superbes quines - Cartes à 40 ct.

## TROUSSEAUX !!!

BLANC CLASSIQUE OU MODERNE DE COULEUR

**ED. GERBER & Cie**

La Chaux-de-Fonds — Léopold-Robert 40 — Tél. 2 17 92

## VENTE DE BLANC

autorisée par la Préfecture, du 26 janvier au 8 février 1967

10 % sur tous vos achats



Administration cantonale  
**UNIVERSITÉ**

Le Laboratoire de physiologie végétale de l'Institut de botanique de l'Université de Neuchâtel cherche une

### LABORANTINE

**Obligations:** celles prévues par la législation.  
**Traitement:** classe 12, 11 ou 10, suivant la formation.  
**Entrée en fonction:** à convenir.  
 Les offres de service (lettre manuscrite), accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être adressées au Département des finances, Office du personnel, Château de Neuchâtel, jusqu'au 11 février 1967. Neuchâtel, le 30 janvier 1967.



L'Etat de Neuchâtel

cherche pour l'Office d'orientation scolaire et professionnelle de La Chaux-de-Fonds

### EMPLOYÉE QUALIFIÉE

La préférence sera donnée à une personne ayant déjà une certaine expérience et capable de travailler d'une manière indépendante.  
**Obligations:** bonnes connaissances en sténographie et en dactylographie.  
**Traitement:** classe 11, plus les allocations légales.  
**Entrée en fonctions:** 1er mars 1967.  
 Les offres de service (lettres manuscrites), accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être adressées au Département des finances, Office du personnel, Château de Neuchâtel, jusqu'au 12 février 1967.

Neuchâtel, 1er février 1967.

Faites lire notre journal!



Samedi à Grand-Pont  
 Places-d'Armes  
 Serre 43  
 et au Locle, à la Jaluse  
 et Place du Marché

## poulets au grill

# la pièce 4.80

Encore meilleur marché grâce à la ristourne!



## UNION RATIONALISTE

conférence

## UNE SCIENCE DE LA PAIX EST-ELLE POSSIBLE?

par M. Victor LEDUC, professeur de philosophie à Paris

Mercredi 8 février 1967, à 20 h. 30, à l'Hôtel de la Croix-d'Or, Balance 15 (1er étage), La Chaux-de-Fonds

Entrée libre



**von Gunten**  
 Verres de contact



OPTICIEN  
 TECHNICIEN  
 MECANICIEN  
 DIPLOME

Av Léopold-Robert 21

### LIVRES

d'occasion tous genres anciens et modernes  
 Achat, vente, échange  
 - Librairie place du Marché tél 2 33 72

## VENTE DE BLANC

Du 26 janvier au 8 février 1967

autorisée par la Préfecture

# 10%

sur nos articles de BLANC et de TROUSSEAUX

MAISON DU TROUSSEAU  
**JOHN PERRENOUD**

Avenue Léopold-Robert 37  
 LA CHAUX-DE-FONDS  
 Tél. (039) 2 34 27



La CCAP

garantit l'avenir de vos enfants

Neuchâtel  
 Tél. (038) 5 49 92

## On cherche jeune homme

comme apprenti ramoneur. Vie de famille.

S'adresser à Ed. Chevré, maître ramoneur, 2112 Môtiers, téléphone (038) 9 15 37.



Grand choix de fleurs  
 Gerbes  
 Plantes  
 Couronnes

Tél (039) 2 12 31  
 SERRE 81

PRÊTS



Ouvert le samedi matin

Discrets  
 Rapides  
 Sans caution

BANQUE EXEL

Avenue Léopold-Robert 88  
 La Chaux-de-Fonds  
 Tél. (039) 3 16 12

## THÉÂTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Lundi 6 février 1967, à 20 h. 30

Les PRODUCTIONS D'AUJOURD'HUI présentent

## Deux pièces de LEROI JONES LE MÉTRO FANTÔME et L'ESCLAVE

Mise en scène: Antoine Bourseiller avec

Yves Afonso - Robert Chevassu  
 Chantal Darget - Gregg Germain  
 Corinne Gosset - Robert Liensol

Texte français: Eric Kahane

PRIX DES PLACES: Fr. 5.— à Fr. 15.— (taxe comprise - vestiaire en sus)  
 LOCATION: Tabatière du Théâtre, dès le mardi 31 janvier pour les Amis du Théâtre et dès le jeudi 2 février pour le public. Téléphone 2 88 44.  
 AVERTISSEMENT! Les portes seront fermées au début du spectacle.

Abonnez-vous à notre journal!

LOTÉRIE ROMANDE

# demain...

à BEX

## ÉCRIVAINS D'AUJOURD'HUI

## BRICE PARAIN

Il vient de recevoir le Grand Prix littéraire de la ville de Paris. Je me souviens : c'était en 1943 ; je me rendais à Genève ; j'avais acheté pour le lire dans le train un numéro de la revue de Pierre Seghers, *Poésie*, dont le sommaire annonçait un hymne à la paix de Pierre Emmanuel. Dans le même numéro, il y avait encore un article d'un certain Alexandre Astruc consacré à un livre d'un auteur qui commençait à faire beaucoup parler de lui : *L'Être et le Néant*, de Jean-Paul Sartre. Et puis un autre article, d'un auteur que je ne connaissais pas, Albert Camus, consacré aux *Recherches sur la nature et les fonctions du langage*, que je compris à peine, assez cependant pour éprouver le violent désir de le lire.

Il y a un dieu pour les jeunes gens : quelques jours plus tard, je découvris l'ouvrage en librairie, parvenu là je me demandai bien comment, car enfin c'était la guerre...

Et je me mis à Brice Parain, à celles de ses œuvres, du moins, qui m'étaient accessibles, qui ne comportaient pas trop de citations en grec ! C'est-à-dire, au cours des années, *l'Essai sur la Misère humaine*, cette autobiographie intitulée *De Fil en Aiguille* ; et les trois romans : *La Mort de Jean Madec*, *La Mort de Socrate*, *Joseph* ; et la pièce de théâtre, *Noir et Blanc* ; et plus récemment l'essai intitulé *France marchande d'églises* et les *Entretiens avec Bernard Pingaud* <sup>1</sup>.

Brice Parain, vous le connaissez : c'est lui qui apparaît dans l'une des séquences de *Vivre sa Vie*, de Jean-Luc Godard, celle au cours de laquelle l'héroïne, Anna Karina, la petite prostituée, rencontre dans un bar un philosophe avec lequel elle se met à s'entretenir de sa vie, de la vie, du sens de la vie, du sens de l'amour, de la difficulté qu'il y a à communiquer, à rompre la solitude qui nous oppresse ; exprimant maladroitement avec les mots les plus simples ce qu'elle ne ressent d'ailleurs que confusément ; et lui, reprenant, corrigeant, mais le plus souvent confirmant, avec ses mots de philosophe, d'homme rompu à l'exercice de la pensée et du langage, lui disant des choses comme : « Mais bien sûr ! C'est ce que dit Hegel... » ou « C'est ce que veut dire Platon quand il écrit... ». Et alors il s'avère que les extrêmes se touchent ; que le langage très informel de celle qui est au contact journalistique de la réalité la plus misérable rejoint celui du philosophe, qui s'efforce de ne pas parler « pour ne rien dire ».

Dans ces livres difficiles — même les romans, mais un peu moins ces admirables *Entretiens* — qu'ai-je trouvé qui m'ait paru si précieux ? « Mon histoire est celle d'un garçon de la campagne qui devait, qui voulait apprendre à parler, et qui finalement n'y est jamais arrivé », écrit Parain dans *De Fil en Aiguille*. Ce fut peut-être là le premier point d'accrochage, pour un Vaudois peu maître de son expression. Mais il y avait plus : « Pratiquement, dit-il à son interlocuteur Pingaud, l'histoire du langage, c'est l'histoire du mensonge. » Et d'expliquer qu'il y a deux sortes de mensonges, celui qu'on fait pour se tirer d'affaire, et « celui où je me trouvais entraîné lorsque je faisais des devoirs, des devoirs de français surtout : parler de ce que je ne connaissais pas. » Car « si on peut mentir au point de faire une bonne dissertation, alors qu'on ne croit pas à la rhétorique de la dissertation, cela prouve que le langage est menteur, qu'il n'y a pas de lien nécessaire, juste, entre ce qu'on est et ce qu'on dit. » <sup>2</sup>

C'est une expérience, je crois, que nous avons tous faite : d'une part, ces sujets de devoir où l'on vous demande par exemple de dissertez sur le sentiment de l'amour dans le *Cid* ou dans *Andromaque* (et le sentiment de l'amour, nous ne le connaissons pas, nous ne l'avions jamais éprouvé)... (et qui plus est, nous n'étions pas supposés l'avoir déjà éprouvé, et si par hasard nous l'avions éprouvé, on n'aurait pas manqué de nous dire que nous étions trop jeunes)... (et la morale en cours, officiel sinon officieux, nous aurait condamnés si...), et tous, nous avons fait notre devoir, tant bien que mal, et celui qui réussissait le mieux n'était pas forcément celui qui savait le mieux aussi de quoi il parlait (et moi-même, hélas, il m'arrive de donner de tels sujets à mes élèves : il faut bien les « prépa-



rer » !); et d'autre part, ce sentiment qui m'a souvent envahi (suis-je le seul ?) : que dans les branches « morales » — littérature, philosophie, histoire même — il était possible de dire n'importe quoi, à condition de le dire avec talent. Et le célèbre critique X fait de Racine un marxiste avant la lettre ; et le fameux Y démontre qu'*Horace* est une pièce antimilitariste, puisque le seul héros vraiment sympathique, Camille, vomit Rome, sa patrie, et son vaillant militaire de frère !

Personnellement, je m'en suis tiré en jouant aux échecs : là aussi, on peut jouer n'importe quoi et soutenir n'importe quelle théorie. Seulement, les idées fausses entraînent la perte de la partie !

Or Brice Parain ne disait pas seulement tout haut ce que je ressentais profondément, il m'expliquait pourquoi il en était ainsi : Pour parler, je suis obligé d'employer des mots, et prononcer un mot, c'est faire ce que Kant appelle je crois un « jugement synthétique a priori ». Par exemple, je parle d'un chien. Ce faisant, je porte un jugement : je juge que cet animal à poil frisé roux et noir (un « airdale ») appartient à la même famille que tel autre animal, plus gros ou plus petit, d'une autre couleur, etc. Mon jugement est synthétique, parce qu'il porte sur un foule d'individus, ayant chacun ses particularités, que je ramène à un type, celui de « chien ». Il est « a priori », parce qu'il précède l'expérience : je suis loin d'avoir examiné tous ces individus et tous leurs caractères communs ou différents. La conséquence en est que mon jugement comporte une part d'arbitraire : pour mon classement, j'ai choisi de retenir tel ou tel caractère, anatomique par exemple, à l'exclusion de tel autre, la taille par exemple. La conséquence en est aussi qu'il comporte une part d'imprécision : je dis « chien », mais il y a des chiens fort différents les uns des autres ; je pense à un lévrier et mon interlocuteur a dans l'idée un fox ! La conséquence en est encore qu'il n'est pas, en matière de disciplines morales, de jugement « objectif » et que la seule honnêteté est d'annoncer à quel point de vue on va se placer (*Histoire « socialiste » de la Révolution*, écrit Jaurès). La conséquence en est enfin que les mots n'ont qu'un sens fort incertain et doivent n'être employés qu'avec la plus extrême prudence, à moins qu'un dieu ne vienne les garantir, miraculeusement !

On en revient en somme à cette idée qu'il vaut mieux ne pas juger, ou le moins qu'il est possible. Ce que Voltaire disait, à sa manière.

JEANLOUIS CORNUZ.

<sup>1</sup> Gallimard, Paris 1966.  
<sup>2</sup> Deuxième Entretien avec Bernard Pingaud.

## LE SPECTACLE EST DANS LA RUE

Le spectacle est dans la rue. Il n'est que de s'arrêter au bord du trottoir pour s'en convaincre. Ainsi, à chaque instant, on côtoie le drôle et le tragique, le gai et le triste.

J'ai retrouvé dans la scène ci-après l'humour grinçant de Jean Anouilh.

Un homme, un pied dans le plâtre, s'appuyant sur deux béquilles, a bien de la peine à suivre son ami ingambe et alerte qui marche très vite. A un certain moment, l'ami ingambe et alerte se met à courir. L'autre fait un effort surhumain pour le suivre, faisant aller ses béquilles aussi vite qu'il le peut, mais incontestablement perd de la distance. L'ingambe et alerte compagnon se retourne et lance alors en pleine rue à son ami estropié : « Le train ne veut pas t'attendre, cours donc un peu limace ! »

Dit comme cela, ça ne fait pas rire, mais avec l'image c'était drôle, et à la fois triste... grinçant quoi !

Ailleurs, j'ai retrouvé le comique de situation :

Dans une grande avenue à trafic intense j'ai vu une dépanneuse... en panne, poussée par deux hommes. Sur la dépanneuse rouge, en grosses lettres blanches j'ai pu lire : « Garage Untel, service de dépannage rapide. » Ce jour-là, je ne me suis jamais autant rendu compte combien est fragile la mécanique...

Humour grinçant, comique de situation, on voit aussi des choses ridicules dans la rue :

J'ai vu sur le trottoir un homme d'un âge respectable tenir en laisse... un chat. En soi c'était déjà drôle... ou triste. Mais là où vient se loger le ridicule, c'est que ce chat était recouvert d'une sorte de couverture écossaise et portait au cou une clochette. Ajoutez à cela que l'homme portait des bas rouges et poussait un vélo de course !

Dans la rue, on peut voir encore ce père maladroit portant son bébé comme l'on porterait une pile de livres.

On peut voir l'homme du monde, le monsieur bien, porter à bout de doigts, quelques pâtisseries entourées d'un papier blanc et d'une faveur rose.

Jusqu'ici mon spectacle est muet, on peut y mettre la parole :



C'est pour cela que je suis toujours un peu sceptique, un peu méfiant lorsqu'on me parle de tel ou tel film qu'il faudrait aller voir. Le cinéma s'intellectualise tellement. Je suis si bête qu'il n'y a que ces petites choses que je viens de voir qui me touchent vraiment. C'est du cinéma populaire, pour tout le monde. C'est authentique, c'est vif. Ça n'est pas fabriqué à coups de millions, à coups de vedettes, à coups de décors en carton pâte. C'est du vrai cinéma...

Je ne sais plus de qui est cette chanson :

« J'aime à flâner sur les grands boulevards

» Y a tant de choses, tant de choses, tant de choses à voir... »

B.-P. CRUCHET.

## La femme dans le monde du travail

Une enquête menée en France par le groupe d'ethnologie sociale dirigé par M<sup>me</sup> Chombart de Lauwe montre que les attitudes à l'égard des professions exercées par les femmes se sont modifiées au cours des dernières années, à tout le moins dans la région parisienne.

Les femmes sont acceptées dans les métiers où leur suprématie est reconnue — couture, métiers sociaux, magasins — bref, là où elles dominent déjà. Mais les personnes interrogées voient également les femmes exerçant certaines professions jusqu'ici réservées aux hommes.

C'est ainsi que 69 % des sujets interrogés jugent les femmes aptes à conduire un taxi, mais 28 % seulement pensent qu'elles sont capables de piloter un avion ; 62,5 % considèrent que les femmes peuvent devenir ingénieurs, et 59 % qu'elles peuvent représenter leur pays comme ambassadeurs ; 46 % des interlocuteurs envisagent des femmes ministres, mais 23,5 % seulement les croient en me-

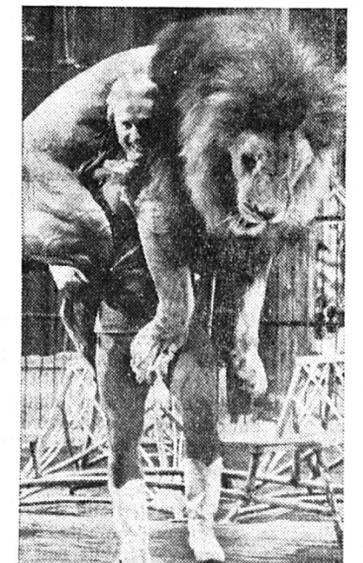
sure d'exercer la profession de chirurgien.

Quant aux reproches les plus fréquemment adressés aux femmes, l'absentéisme est cité en premier lieu (47,5 % des réponses à l'enquête). Viennent ensuite le fait que les femmes prendraient la place des hommes (42 %), leur caractère inégal (36 %), leur manque de sens de la mécanique (17 %).

Les activités qu'on estime le mieux exercées par le sexe faible sont : les travaux fins et minutieux (25 %) ; les travaux de bureau (21 %) ; la couture et la mode (19 %) ; le domaine médical et paramédical (15 %) ; l'enseignement (15 %) ; les arts et les arts appliqués (3 %).

On notera que c'est en milieu ouvrier que l'on trouve la plus grande hostilité au travail des femmes ; le milieu intermédiaire y est plutôt favorable, tandis que le milieu aisé est plus partagé. (Informations Unesco.)

## Un cirque extraordinaire



Le Cirque d'Etat de Moscou se produit actuellement au Hallenstadion de Zurich. Les performances fantastiques de ses artistes ont suscité l'enthousiasme de milliers de spectateurs.

Je me promenais un jour dans la rue quand tout à coup un bonhomme d'apparence insignifiante m'accosta et me demanda :

— Achèteriez-vous des brillants de la couronne du tsar ?

Tout en prononçant ces paroles, il ouvrit une main desséchée dans laquelle scintillaient deux pierres de la grosseur d'un œuf de pigeon et me regarda d'un œil interrogateur. On voyait qu'il tenait beaucoup à vendre ces brillants.

J'eus de la peine à voir cet homme devant moi se dépouiller des derniers brillants par pauvreté et je demandai :

— Combien ?

— Deux mille, me répondit cet homme.

A première vue, on pouvait constater que les brillants valaient beaucoup plus. Le tsar ne porterait pas de pierres d'une valeur de deux mille. Leur véritable valeur était certainement de l'ordre d'une centaine de milliers de zlotys.

— Mais monsieur, lui dis-je, deux mille, c'est pour rien ! Je ne peux pas les acheter aussi bon marché.

Le vendeur de brillants me regarda

## HUMOUR POLONAIS

## LES BRILLANTS

avec inquiétude. Il me faisait pitié, mais on n'avait quand même pas le droit d'exploiter la naïveté d'autrui.

— Alors, donnez-moi trois mille, me proposait-il enfin.

— C'est un prix ridicule aussi. Je ne veux pas vous rouler. Je vous donnerai dix mille.

— D'accord, accepta le bonhomme. J'avais déjà compté mes billets de banque quand j'eus des remords. En ajoutant huit mille au prix proposé, je roulais de toute façon le propriétaire des pierres de quatre-vingt-dix mille.

Mais je n'avais pas autant d'argent pour payer honnêtement.

— Non, c'est trop peu, dis-je en rangeant mon argent. Les brillants en valent cent. Allez les vendre ailleurs. Je n'ai pas assez d'argent. Au revoir.

Le bonhomme d'apparence insignifiante m'attrapa par la manche, le

regard affolé.

— C'est un détail ! cria-t-il. Qu'est-ce que cela fait qu'ils en valent cent. Aucune différence pour moi. Prenez-les. Ils sont à vous ces brillants.

— Pour rien au monde, m'obstinai-je. Je n'ai nullement l'intention de profiter de la crédulité des gens au sujet de la valeur des brillants. Au revoir, monsieur.

— Ils valent moins ! hurlait le bonhomme.

Un homme bien mis et d'apparence cossue écoutait depuis un certain temps notre conversation. L'intérêt brillait dans ses yeux.

— Je vais vous les acheter vos brillants, se mêla-t-il. Mais j'en donne mille.

— Ça va, accepta l'homme qui tenait beaucoup à les vendre.

— Ils en valent cent, dis-je indigné.

Ne roulez pas ce pauvre homme.

— Ne vous mêlez pas de cela, rétorqua l'homme.

— Vous exploitez la crédulité des gens, constatai-je. C'est une malhonnêteté flagrante.

— Passez votre chemin monsieur, me conseilla le vendeur de brillants. Je partis en haussant les épaules. J'avais pourtant fait ce que j'avais pu.

Au bout de quelque temps, l'acheteur, en compagnie d'un agent de police, me rattrapa dans la rue.

— C'est lui, cria-t-il suffoquant de haine. Le complice !

— Vous pratiquiez la surenchère ? demanda l'agent en me mettant les menottes.

— Ils m'ont refilé des verres ordinaires ! proclamait l'acheteur.

— Je suis un honnête homme, répétai-je pendant le voyage jusqu'au commissariat. Des brillants de la couronne du tsar valent au moins cent mille !

Mon avocat affirme que c'est une sale affaire.

JANUSZ OSEKA.

(Traduit par J. Malinowski)

(« Hebdomadaire polonais »)



## LES PROGRAMMES RADIO • TÉLÉVISION

### A la radio

**Vendredi 3 février**  
**SOTTENS.** — 16.00 Miroir-flash. 16.05 Rendez-vous de seize heures. 17.00 Miroir-flash. 17.05 Perspectives. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.10 Micro dans la vie. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Situation internationale. 19.35 Bonsoir les enfants! 19.40 A la clé. 20.00 Magazine 67. 21.00 Orch. de chambre de Lausanne. 22.30 Inf. 22.35 Science. 23.00 Plein feu sur la danse. 23.25 Miroir-dernière.  
**Second programme de Sottens.** — 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Par i lavoratori italiani in Svizzera. 19.25 Mus. légère. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.20 «Mathias Sandorf», feuilleton. 20.30 Optique de la chanson. 21.00 Littérature. 22.00 Refrains pour la nuit. 22.30 Rythmes et folklore américains.  
**BEROMUNSTER.** — Inf.-flash à 16.00, 23.15, 16.05 Pièce. 16.50 Gramo-bar. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Inf. 18.20 Magazine récréatif. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 20.00 Soirée pop. 21.00 Ensembles. 21.30 Revue fantaisiste et musicale. 22.15 Inf. 22.30 Dansons comme à Rome.

### Samedi 4 février

**SOTTENS.** — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf. 7.15 Miroir-première. 8.00 Miroir-flash. 8.05 Route libre. 9.00, 10.00 et 11.00 Miroir-flash. 9.45 Les ailes. 10.45 Le rail. 12.00 Miroir-flash. 12.05 Carillon de midi. 12.35 10 - 20 - 50 - 100! 12.45 Inf. 12.55 «Mathias Sandorf», feuilleton. 13.05 Demain dimanche. 14.00 Miroir-flash. 14.05 Vient de paraître. 14.45 Chœur de la Radio romande. 15.00 Miroir-flash. 15.05 Temps des loisirs.  
**Second programme de Sottens.** — 12.00 Midi-mus. 14.00 Eurolight. 14.40 Part à quatre. 15.00 Mus. en Suisse.  
**BEROMUNSTER.** — Inf.-flash à 6.15, 7.00, 9.00, 10.00, 11.00, 15.00. 6.20 Danses. 7.10 Jar-

### A la TV romande

**Vendredi 3 février**  
 18.45 Bulletin. 18.50 Magazine. 19.25 Trois petits tours et puis s'en vont. 19.30 «L'Escadrille sous-marine», feuilleton. 20.00 Téléjournal. 20.20 Carrefour. 20.35 Interneige avant-première. 20.40 «Le Tueur s'est évadé», film. 21.50 Avant-première sportive. 22.30 Téléjournal.  
**Samedi 4 février**  
 14.00 Un'ora per voi.

### A la TV française

**Vendredi 3 février**  
**1re chaîne.** — 17.55 TV scolaire. 18.25 Cuisine à quatre mains. 18.55 Télé-philatélie. 19.20 Manège enchanté. 19.25 «Les Sept de l'Escalier 15», feuilleton. 19.40 Actualités régionales. 20.00 Actualités. 20.30 Cinq colportées à la une. 22.30 A vous de juger. 23.10 Actualités.  
**2e chaîne.** — 20.00 Un an déjà. 20.15 «Allô Police!», feuilleton. 20.30 Septième art, septième case. 21.00 Lire. 21.45 Il neige. 22.50 Télé-soir. 23.10 Camille Sauvage.  
**Samedi 4 février**  
**1re chaîne.** — 9.51 TV scolaire. 10.14 Initiation scientifique. 10.37 Travaux expérimentaux. 11.10 TV scolaire. 12.30 Sept et deux. 13.00 Actualités. 13.20 Je voudrais savoir. 14.00 TV scolaire. 15.00 Rugby.

### CONVOICATIONS DU PARTI

**CANTON DE NEUCHÂTEL**  
**NEUCHÂTEL.** — Comité de section du parti, vendredi 3 février, à la Paix, à 20 h. 15, Salle à manger.  
**LA CHAUX-DE-FONDS.** — **Marché aux puces, tombola.** — Objets à livrer au bureau de la «Sentinelle» et chez J. Frey, Léopold-Robert 6, jusqu'au jeudi 16 février, à 12 h.  
 Un service de ramassage sera organisé à domicile le mercredi 15 février, de 14 à 16 h. Tél. N° 2 29 71 (G. Petit-huguenin).  
**NEUCHÂTEL.** — Assemblée générale, jeudi 9 février, à la Paix. Ordre du jour: rapport annuel, nominations statutaires. Propositions pour le congrès cantonal.

**LE LOCLE.** — Mardi 7 février, à 20 h., au Cercle, Salle du parti, séance du comité et des militants. Ordre du jour très important: Problèmes communaux.

**CANTON DE VAUD**  
**NYON.** — Vendredi 3 février 1967, à 20 h. 15, au Café de l'Hôtel de Ville, rue de Rive 40, conférence avec projections lumineuses consacrée au Mexique, par Jean-Pierre Métal.

**MONTREUX.** — Assemblée mensuelle 3 février 1967, à 20 h. 30, au Café du Marché (1<sup>er</sup> étage) à Montreux.

**PRILLY.** — Assemblée de groupe du Conseil communal, vendredi 3 février, à 20 h. 30, au collège Nord, salle D 1, rez-de-chaussée droite.

**VEVEY.** — Stamm du Parti socialiste veveysan, tous les samedis, dès 17 h., Brasserie des Négociants. Qu'on se le dise!

## D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

### Ski LES COURSES DU GORNERGRAT

## Double victoire helvétique

A Zermatt, le Derby du Gornergrat a débuté par la descente du Blauherd, qui s'est courue dans d'excellentes conditions. Comme ces deux dernières années, les Suisses se sont imposés chez les dames comme chez les messieurs. Dans la descente féminine, la suprématie de Madeleine Wuilloud a été particulièrement nette puisqu'elle a devancé sa suivante de plus de quatre secondes, confirmant qu'elle est actuellement et de loin, la meilleure spécialiste helvétique en descente.  
 Chez les messieurs, le favori s'est également imposé. Hans-Peter Rohr, en 2' 34"90, a amélioré de plus de deux secondes le record de la piste que l'italien Carlo Senoner détenait depuis trois ans. Un autre Suisse, Kurt Huggler, aurait pu inquiéter Hans-Peter Rohr. Il connut cependant des difficultés à l'une des portes de direction placée au début du parcours et perdit quelques précieux dixièmes de seconde. Cette erreur l'a fait rétrograder à la troisième place,

derrière l'Autrichien Reinhard Tritscher. Jean-Daniel Daetwyler, qui partait avec le dossard N° 1 et figurait parmi les grands favoris, a déçu et il a dû se contenter de la quatrième place.  
 Les classements:  
 Dames: 1. Madeleine Wuilloud (S), 1' 53"06; 2. Madeleine Felli (S), 1' 57"29; 3. Anna Mohroya (Tch), 1' 57"95; 4. Bethli Marmet (S) 1' 59"18; 5. Miriam Coninkova (Tch), 1' 59"61; 6. Greth Heftl (S), 2' 00"48; 7. Marie-Paule Coquoz (S), 2' 01"95; 8. Ruth Werren (S), 2' 02"02; 9. Micheline Hostettler (S), 2' 03"06.  
 Messieurs: 1. Hans-Peter Rohr (S), 2' 34"90; 2. Reinhard Tritscher (Aut), 2' 35"95; 3. Kurt Huggler (S), 2' 36"98; 4. Jean-Daniel Daetwyler (S), 2' 36"98; 5. Harald Rofner (Aut), 2' 37"76; 6. Arald Stuefer (Aut), 2' 39"05; 7. Hans Schlunegger (S), 2' 40"13; 8. Klaus Haider (Aut), 2' 40"94; 9. Hansjuerg Schlager (All. O.), 2' 41"02; 10. Michel Daetwyler (S), 2' 41"62.

### Football

## La Chaux-de-Fonds battue

Au cours d'une rencontre amicale, l'US Bel Abbès a battu au stade des Trois frères Amarouche, à Bel Abbès, l'équipe de La Chaux-de-Fonds par 3-2. Les Neuchâtelois ont livré un excellent match.

● Le Portugais Augusto Silva (27 ans) ne pourra plus jamais jouer au football, ont déclaré les neuro-chirurgiens de l'Hôpital du Sauveur de Santiago du Chili où le joueur de Benfica est soigné pour la thrombose cérébrale qui l'a frappé samedi dernier. Cet accident vasculaire cérébral a provoqué chez Augusto Silva une paralysie générale du côté droit et l'a privé de la parole. Les médecins tentent actuellement un traitement à base de papaverine.

### Hockey sur glace

## La Chaux-de-Fonds—Genève-Servette le 16 février

Pour les tours finals de ligue nationale A (pour le titre et promotion-relégation), l'horaire des trois premiers tours sera le suivant:

**POUR LE TITRE**  
 Mercredi 8 février: 20 h. 30 Genève-Servette—Viège; 20 h. 30 La Chaux-de-Fonds—Langnau; 20 h. 15 Kloten—Davos.  
 Samedi 11 février: 20 h. 15 Zurich—Kloten; 20 h. 30 Viège—La Chaux-de-Fonds; 20 h. 45 Davos—Langnau.  
 Mercredi 15 février: 20 h. 15 Langnau—Viège; 20 h. 45 Davos—Zurich.  
 Jeudi 16 février: 20 h. 30 La Chaux-de-Fonds—Genève-Servette.

**PROMOTION-RELEGATION**  
 Mercredi 8 février: 20 h. 30 Ambri—Kusnacht; 20 h. 30 Young-Sprinters—Sierre.  
 Jeudi 9 février: 20 h. 15 Grasshoppers—Berne.  
 Samedi 11 février: 20 h. 15 Berne—Young-Sprinters; 20 h. 30 Sion—Ambri.  
 Dimanche 12 février: 14 h. 15 Kusnacht—Sierre.  
 Mercredi 15 février: 20 h. 15 Sierre—Berne; 20 h. 30 Kusnacht—Sion; 20 h. 30 Young-Sprinters—Grasshoppers.

### Patinage Danzer a conservé son titre

Comme prévu, l'Autrichien Emmerich Danzer a conservé son titre de champion d'Europe à Ljubljana, où 4000 spectateurs seulement ont assisté aux figures libres des messieurs. En ce qui concerne les quatre premières places, le classement est resté le même qu'après les figures imposées. Il est resté identique également à celui du championnat d'Europe de l'an passé à Bratislava avec la première place de Danzer devant son compatriote Schwarz, le jeune Tchecoslo-

vaque Nepala et le Français Pera.

Emmerich Danzer, qui est âgé de 22 ans, en est ainsi à son troisième titre européen.  
 Chez les dames, après les trois premières figures imposées, l'Allemande de l'Est Gabrielle Seyfert se trouve comme prévu en tête devant l'Anglaise Sally-Ann Stapleford, réputée pour être beaucoup plus à l'aise dans les imposées que dans les libres, au contraire de l'Allemande. Deuxième des championnats d'Europe comme des championnats du monde l'an passé, Gabrielle Seyfert, avec 12,1 points d'avance, paraît d'ores et déjà inaccessible. La Suissesse Pia Zurcher est actuellement treizième.

### Cyclisme

## Le prochain Tour de Romandie

Le Comité d'organisation du Tour de Romandie vient de publier le parcours de son épreuve, qui aura lieu du 4 au 7 mai. Le voici:  
 Jeudi 4 mai: Genève—Sierre. Vendredi 5 mai: Sierre—Les Diablerets. Samedi 6 mai: Les Diablerets—Le Locle et course contre la montre au Locle. Dimanche 7 mai: Le Locle—Sainte-Croix.

**BASKETBALL.** — Huitièmes de finale de la coupe suisse: Lausanne—UGS, 45-68 (18-32).

**GYMNASTIQUE.** — La 67<sup>e</sup> Fête fédérale de gymnastique aura lieu les 17 et 18 et du 22 mai au 2 juin prochains, à Berne. 35 000 gymnastes du pays tout entier sont attendus dans la Ville fédérale.



**Intéressantes nouveautés!**  
 Piëster-Ameublements S.A. présente actuellement les dernières et les plus belles créations d'Europe et de Suisse. A voir samedi prochain, sans faute! — **NOUVEAU:** «Marché aux tapis» à des prix self-service étonnants! Vous aussi trouvez exactement ce que vous cherchez! Essence gratuite/billet CFF pour achats dès Fr. 500.—

NEUCHÂTEL — Terreaux 7, tél. 038/579 14  
 BIENNE — Marché-Neuf, tél. 032/3 68 62

## LES AVENTURES DE POPEYE ET POUPA



## Colin Maillard

ROMAN DE LOUIS HÉMON  
 Tout un roman! Il se recoucha sans y songer et s'endormit de nouveau.  
 Quand il s'éveilla pour la seconde fois, la rue aussi était bien réveillée. Un petit garçon doué d'une voix surnaturellement aiguë criait les journaux du dimanche; et les enfants de son logeur, sans doute saisis d'émulation, prirent quelque prétexte futile pour se répandre en glapissements. La voix paternelle gronda des menaces, la main maternelle distribua des taloches, et, après une minute de hurlements éperdus, le calme se rétablit peu à peu, coupé de pleurnicheries étouffées.  
 Mike sortit de son lit et commença de s'habiller en soupirant:  
 — Combien qu'il a dit qu'il en mourait, le gros frisé, fit-il? Cent cinquante sur cent? Ça n'est pas assez.

Sa gaieté de six heures du matin l'avait quitté. Chaque étape de sa toilette lui fournissait des griefs nouveaux: sa boîte de cigare s'était mystérieusement vidée; sa brosse avait disparu et il devina qu'il la trouverait à la cuisine, encore humide d'avoir été utilisée pour la lessive; enfin sa serviette, outre qu'elle n'avait pas été changée depuis longtemps, était usée au point que ses doigts y faisaient des trous. A chaque découverte nouvelle, l'objet de sa rancune s'élevait d'un degré, et quand il descendit et ne trouva que du thé amer et froid, sous prétexte qu'il était trop tard, il dédaigna de rien casser, et se contenta d'appeler la révolution sociale de tous ses vœux.  
 Sur le seul son logeur, à califourchon sur une chaise, l'arrêta pour commenter les nouvelles du matin. Il étala son journal sur un genou, secoua les cendres de sa pipe, et fit part à Mike d'inquiétudes grandissantes.  
 — Ça ne peut durer comme ça, dit-il. Tous les journaux disent qu'on n'a pas assez de cuirassés, et voilà maintenant qu'il y a des ballons dirigeables étrangers qui se promènent au-dessus de l'Angleterre toute la nuit. C'est très joli d'en rire, mais enfin si les Allemands débarquent un beau matin...  
 Mike l'interrompit brusquement.  
 — Eh bien! Qu'ils viennent! Quand ils auront fait sauter le Parlement, Buckingham Palace et la Tour il sera toujours bien temps de voir à les flanquer à l'eau!  
 Il descendit le perron sans en écouter davantage et s'en alla vers Leman Street.  
 Jusqu'à Watney Street les femmes avaient

les cheveux tirés et roulés en papillottes; au-delà elles avaient les cheveux bouffants et édififiés avec art. Ce détail, et les noms qui surmontaient les boutiques, indiquaient la frontière approximative entre Erin et Israël. Les hommes avaient ce trait en commun d'un bout de la rue à l'autre, qu'ils passaient la matinée du dimanche de la même façon, assis au seuil des maisons ou aux fenêtres, en bras de chemise, et se livrant aux douceurs du tabac.  
 Au moment de passer devant le N° 37 il crut voir quelqu'un à la porte, et, se sentant vaguement gêné sans savoir pourquoi, il préféra rebrousser chemin et prendre une rue latérale. Elle le conduisit dans Commercial Road et il continua jusqu'à Aldgate. Or, lorsqu'on se trouve dans Aldgate un dimanche matin, il est impossible de résister à l'attraction du marché de Middlesex Street, et Mike n'essaya même pas de résister.  
 Chacun sait que le dimanche avant une heure les amusements sont rares, et les boniments des marchands hébreux vaudraient toujours mieux qu'un long exposé des vues de son logeur sur la défense du Royaume Uni et l'iniquité des puissances étrangères.  
 Les vendeurs de glaces, de boutons, de bananes, de colliers de perles, de cartes postales ou de dépuratif à deux pence le verre qui encombre l'entrée de Middlesex Street ne sont, pour la plupart, que de pauvres hères sans éloquence et dépourvus d'originalité; ils ne savent que mugir ou glapir le nom de leur marchandise et vanter son excellence en termes peu persuasifs. Les deux jeunes gens si distingués qui, tous

les dimanches matins, élèvent leurs tréteaux en face de la boutique paternelle et vendent à six shillings, et uniquement pour la réclame, les châles «laine et soie» qu'on peut se procurer pour quatre shillings en semaine, sont trop bien élevés pour être amusants. Les marchands de confection ne valent guère mieux; ils se contentent généralement d'arrêter un par un et de prendre insidieusement à part des jeunes gens à l'air simple et susceptibles d'apprécier les mérites exceptionnels de complets à douze shillings six qui doivent «durer comme le fer».  
 L'un d'eux pourtant fait des efforts louables pour relever le niveau de sa profession. C'est un homme court et robuste, à fortes moustaches blondes, dont le torse opulent fait valoir les costumes qu'il essaye sans répit toute la matinée pour séduire les acheteurs. Il montre successivement les trois pièces du complet; en vante l'étoffe et la coupe; indique facétieusement le devant et le dos, de peur que l'on ne s'y trompe, puis il enfle le veston, tourne sur lui-même, et plein de bonne humeur, commence les enchères à «cinq cents guinées!» La foule s'esclaffe. Il descend immédiatement à cinq guinées, puis à dix shillings, et à ce dernier prix trouve un acheteur. Mais une providence perverse veut que ceux que ces complets ont séduits soient inmanquablement des hommes aux proportions anormales, construits sans soin, sur les dos desquels les vêtements les plus élégants deviennent des plaisanteries en actions et des sources de commentaires discourtois.

(A suivre.)

## CHRONIQUE CHAUX-DE-FONNIÈRE

## Un objecteur: « Je porte plainte! »

Il a vingt-deux ans et a passé de longs mois en Afrique. Il a vécu la révolution au Nigéria et travaillé dans une léproserie sénégalaise. Il vient d'être condamné à trois mois de prison par un tribunal militaire pour avoir refusé d'accomplir son école de recrues. Il s'est présenté seul devant les juges et leur a expliqué sa position pendant plus d'une heure. Il n'avait averti personne de son procès, mais il est venu, en passant, nous dire qu'il allait déposer plainte en diffamation contre le compte rendu qui en a été fait par un quotidien de Neuchâtel.

— Je leur ai téléphoné pour leur dire que ce qu'ils avaient écrit était inexact. Ils l'ont pris de très haut et m'ont dit en substance que de toute façon « nous » n'étions que des farfelus. Je porte plainte pour diffamation: il est écrit dans le compte rendu de mon procès que j'ai « séjourné pendant plusieurs années dans une maison de redressement ». Je ne sais pas où l'on est allé chercher cela. C'est absolument inexact. J'ai été un an et demi à l'orphelinat. D'autre part, le chroniqueur dit que je suis un enfant illégitime. C'est vrai. Mais par respect pour ma mère, il ne devait pas dire de telles choses.

Est-il un révolté? Un inadapté? Il ne nous appartient pas de juger. Peut-être a-t-il eu une enfance difficile. Cela n'autorise pas à imprimer des faits inexactes.

— Ce compte rendu ne laisse aucunement apparaître une motivation de conscience. On y dit simplement que vous semblez ne pas aimer l'autorité, singulièrement militaire, et que vous avez eu une attitude quelque peu insolente. Qu'en est-il?

— J'ai dit aux juges: j'ai assez traîné mes bottes dans les bas quar-

tiers de Marseille, d'Oran, au Nigéria; j'ai assez vu de cochonneries dans le monde pour penser que nous avons autre chose à faire qu'aller à l'armée. Nous sommes sur terre pour essayer de faire un peu de boulot pour les autres, et pour propager la vie. L'armée fait le contraire. J'ai demandé à faire du service civil, n'importe où, n'importe lequel. En prison, on ne sert à rien. J'ai d'ailleurs pris contact avec le pasteur Béguin: après ma sortie de prison, j'irai faire du service civil au Congo, je pense, ou ailleurs. Je ne suis pas inspiré par des motifs religieux, mais simplement humanitaires.

Et il part en nous disant qu'il va porter plainte. Voilà.

M.-H. K.

## Les Soirées du Gymnase au Théâtre Pirandello, Musset et Brahms

Contrastes au programme des traditionnelles soirées du Gymnase, cette année: le comique en demi-teinte de Pirandello, avec ses personnages en quête de hauteur, le badinage galant et sans prétention de Musset, le romantisme, le lyrisme et le rythme des valses de Brahms. Sans oublier ces « Petits Riens » de Mozart, offerts en intermède. Le tout compose une soirée fort agréable, d'une très belle tenue, mais divertissante et légère. La chorale de notre lycée, sous la direction de G.-H. Pantillon, ouvrit brillamment ce spectacle — de style « jeune » au fond, malgré l'époque où furent composés ses éléments — par les « Liebeslieder » de Brahms, pleins de l'atmosphère romantique et légendaire du défunt monde austro-hongrois. Avec « Cécé », un acte de Pirandello, nous vécûmes à suivre les intrigues du trio Cécé, Squatriglia et Nada, dans une atmosphère qui n'était pas sans évoquer celle de ces aimables comédies cinématographiques actuelles. Au ballet pour orchestre de Mozart, très délicat, succédèrent enfin le distrait marquis brossé par Musset, son antithèse le baron, la comtesse et le couple de valets de cette caricature aux multiples quiproquos et péripéties d'« On ne saurait penser à tout ».

Les acteurs et actrices ont su donner beaucoup de vie aux œuvres qu'ils avaient choisies. On est toujours heureux de constater presque chaque année que plusieurs gymnasiens et gymnasiennes semblent montrer d'encourageantes dispositions pour les planches. Bien servis par D.-G. Vuillemin

## La semaine de cinq jours dans les magasins

Un groupe de trente-quatre commerçants chaux-de-fonniers ont décidé de fermer leurs magasins le lundi toute la journée, appliquant ainsi la semaine de cinq jours intégrale.

Cette heureuse décision répond à une revendication du personnel et ne gêne pas la population en général. Venant s'ajouter à une mesure similaire prise par les marchands de chaussures il y a quelques années, elle est à encourager. Elle aidera certainement ces commerçants à s'assurer la collaboration d'un personnel compétent et aimable, en cette période de pénurie de main-d'œuvre.

Le progrès social ne pose pas de rançon dans cette intelligente mesure, où acheteurs et vendeurs finiront par trouver des avantages communs.

## Chronique locloise

**AU TRIBUNAL: Allez chez le coiffeur!** — Un jeune homme du genre « beatnik », âgé de 18 ans, a été condamné pour vol d'usage et autres délits divers à 5 jours d'arrêts, par l'autorité tutélaire. Le président, M. J.-L. Duvanel, lui a accordé un sursis de trois mois, à condition qu'il se présente quelques jours après le jugement, les cheveux coupés et lavés!

**SKI.** — Tout le monde en parle; le temps continuant à être favorable, il y aura certainement foule à la Combe-Girard. Dimanche, ce sera la grande finale, dès 14 heures.

Qu'en est-il de la piste du tremplin, avec le temps ensoleillé qui a contribué à faire disparaître la neige de nos routes? Que chacun se rassure, le tremplin de la Combe-Girard est dans une situation des plus favorables, il y a assez de neige et la piste est bien préparée. Un vœu: que le temps ne change pas. Samedi auront lieu les sauts d'essais.

## COMMUNIQUE

**Cours et exposition de puériculture.** — Le cours de puériculture, organisé par Pro Juventute, sera donné en huit leçons, au collège Secondaire (voir aux annonces), par Mlle M. Klein, infirmière diplômée. Grosse, accouchement, développement de l'enfant, hygiène, allaitement et alimentation du nourrisson, éducation du petit enfant, maladies infantiles et premiers soins: voilà les sujets qui seront étudiés et illustrés de projections. Le cours est gratuit. Exposition: présentée à Contrexpo, elle est d'une valeur didactique incontestable, même en dehors d'un cours de puériculture, qu'elle complète admirablement au reste. Une belle série de grands panneaux enseigne l'hygiène physique et mentale de la femme enceinte, puis montre le développement du nourrisson et la sauvegarde de sa santé. Les objets nécessaires à l'installation et à l'alimentation du bébé et les modèles d'une layette complète sont disposés sur des tables. Brochures éducatives et livres d'enfants sont aussi offerts. Ce cours et cette exposition sont donc deux manifestations dignes d'intérêt.

## MÉMENTO LOCLOIS

CINÉMA LUX: « Le Voyage du Père ».  
CINÉMA CASINO: « Major Dundee ».  
PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Breguet. (Dès 21.00, le No 11 renseigne.)

## CHRONIQUE JURASSIENNE

## En faveur du droit de vote et d'éligibilité des femmes dans les communes

Le Comité d'action pour la collaboration des femmes dans les affaires communales, vient d'adresser aux députés au Grand Conseil bernois, la copie d'une lettre qu'il a fait parvenir au Conseil exécutif, en rapport avec le projet de loi concernant l'extension des droits politiques des femmes en matière communale (droit de vote et d'éligibilité des femmes dans les communes).

Soulignant que le projet « correspond tout à fait à nos intentions et que nous l'appuyons pleinement » le bureau du Comité d'action rappelle ensuite que plus de dix ans se sont écoulés depuis le scrutin du 4 mars 1956, où le peuple bernois rejeta le projet de loi par 63 051 voix contre 52 927 visant à accorder le droit de vote aux femmes en matière communale. Depuis lors, déclarent les signataires, « on a pu constater en Suisse une consolidation constante de la position de la femme. Cet état d'esprit s'est manifesté notamment dans trois cantons romands (Vaud, Neuchâtel et Genève). Le 13 mars 1966, le canton de Bâle-Campagne a également accepté une loi stipulant que les droits

politiques seront octroyés successivement aux femmes par voie législative. »

Dans sa lettre, le Comité d'action déclare encore: « Le 28 février 1965, le corps électoral bernois a accepté par 94 066 voix contre 39 624 l'accès des femmes aux charges pastorales dans l'Eglise évangélique réformée. Et ce qui nous semble plus important encore, ce même corps électoral a approuvé le 3 octobre 1965 l'éligibilité des femmes à toutes les charges judiciaires. Une partie des droits passifs d'éligibilité a donc été accordée aux femmes bernoises lors de ce scrutin, une partie qui ne manque pas d'importance puisque la puissance judiciaire est l'un des trois piliers de l'Etat. » La lettre qui a trouvé l'appui de 22 organisations cantonales se termine ainsi: « Il nous semble qu'il serait temps, oui même grand temps, de faire un modeste pas en avant et d'accorder aux femmes, tout d'abord dans les communes, le droit de vote et d'éligibilité. Ce faisant, en commençant donc par le bas, on se conformerait aux traditions de notre canton. » CHARLES WISARD.

## Delémont: On est parvenu à une transaction

Comme nous l'avons annoncé, la Chambre criminelle du Jura a siégé jeudi, sous la présidence de M. H. Béguelin, pour procéder au tirage au sort du jury appelé à fonctionner dans l'affaire de diffamation, éventuellement de calomnie par la voie de la presse pour laquelle étaient renvoyés devant la Cour d'assises MM. H. Geiser, conseiller national, de Cortébert, M. Haegeli, instituteur et député, R. Staehli, instituteur, et F. Monbaron, fabricant d'horlogerie, ces trois derniers domiciliés à Tramelan, pour avoir, le 6 octobre 1963, diffusé un communiqué dans lequel ils accusaient le « Jura libre » de provoquer une campagne d'excitation et d'incitation à la violence. Le « Jura libre » avait porté plainte. En outre, M. F. Monbaron était accusé d'avoir diffusé, au nom du Comité jurassien de vigilance démocratique, un communiqué dans lequel il accusait les séparatistes de diffamer publiquement, par des menaces de plaintes pénales, dans des communiqués et des tracts, des citoyens honorables.

Le tirage au sort terminé, le président Béguelin invita instamment les parties à régler à l'amiable le côté juridique de l'affaire. Après de laborieuses délibérations, qui durèrent plus de deux heures, la transaction judiciaire suivante a été signée:

« La Cour, dans un désir d'apaise-

ment et constatant que les parties divergent d'opinion sur la question de la responsabilité morale, mais que cette question ne peut faire l'objet de cette procédure, a invité les parties, pour régler le côté juridique de l'affaire, à passer la transaction suivante:

1. Le Comité jurassien de vigilance démocratique déclare que, dans son communiqué publié lors de l'activité du FLJ, il n'a pas voulu prétendre à une collusion entre le « Jura libre », le Rassemblement jurassien et le FLJ, ni à des instigations matérielles. Cela étant, il déclare que les propos qui auraient pu donner lieu à une interpellation contraire et qui pourraient être considérés comme attentatoires à l'honneur du « Jura libre » ou du Rassemblement jurassien n'étaient pas destinés à ceux-ci, mais constituaient principalement une critique du terrorisme.

2. Sur la base de cette précision satisfaisante, les plaignants déclarent retirer leurs plaintes et renoncer à toute autre prétention civile.

3. Chaque partie s'engage à publier une fois cette transaction respectivement dans le « Jura libre » et dans le « Jurassien ».

Les plaignants étaient représentés par MM. R. Béguelin et R. Schaffner.

**DELÉMONT: Mauvaise surprise.** — Après avoir fait leurs exercices hebdomadaires au nouveau collège, les charmants membres de la Société féminine de gymnastique ont regagné le vestiaire fermé où elles avaient déposé leurs vêtements. Elles découvrirent qu'un voleur s'y était introduit, en ouvrant vraisemblablement la porte avec un passe-partout, et avait dérobé leurs porte-monnaie. Les sommes subtilisées se montent à plusieurs centaines de francs.

**DELÉMONT: Vols dans un cinéma.** — On a volé des cigarettes dans le cinéma « Lido ». Les malfaiteurs, qui avaient pénétré sur les lieux en cassant une imposte, ont causé, en outre, des dégâts très importants.

**PORRENTROY: Enfant blessé.** — Ulrich Klay, 8 ans, a été atteint par une grosse branche de bois, près de la ferme paternelle. Il souffre d'une fracture du bassin.

**MOUTIER: Bizarre!** — Mercredi, vers 3 heures, deux Nord-Africains circulant en voiture à la rue de l'Ecluse ont heurté un mur, causant pour 1500 fr. de dégâts à leur machine. Tous deux furent transportés à l'hôpital, souffrant de coupures et de plaies ouvertes. Ils ont déclaré aux policiers qu'ils venaient de La Chaux-de-Fonds, où ils étaient allés danser, et qu'ils regagnaient leur domicile à Sochaux. Toutefois, on s'interroge sur leur présence dans une ruelle de la ville, bien qu'ils aient certifié s'être égarés dans Moutier jusqu'à ne plus trouver leur route... (w.)

**PORRENTROY: Voleur condamné.** — Le Tribunal correctionnel a condamné à 18 mois de réclusion et à 15 ans d'interdiction du territoire suisse un Espagnol habitant la France. Dans la nuit du 20 au 21 septembre 1965, cet individu, aidé d'un complice qui n'a jamais été retrouvé, avait emporté un coffre-fort, au garage des Ponts, à Porrentruy. Le coffre-fort, qui contenait 25 000 francs fut retrouvé éventré dans une forêt voisine.

## Initiative pour le droit au logement

Dès aujourd'hui commence dans tout le Jura la récolte des signatures en faveur de l'initiative populaire pour le droit au logement et le développement de la protection de la famille. Comme on le sait, cette initiative est lancée par le Mouvement populaire des familles (MPF), avec l'appui, sur le plan jurassien, des partis et groupements suivants: Parti socialiste, Parti chrétien-social, Parti du travail, la Jeunesse chrétienne-sociale, la Jeunesse socialiste, les associations des locataires, les groupements AVIVO, les syndicats chrétiens-sociaux.

Nous avons déjà expliqué longuement les raisons du lancement de cette initiative, lors de son départ dans les autres cantons; nous n'y reviendrons donc pas.

**BIENNE: Après une perquisition.** — Le conseiller d'Etat Bauder, directeur de la police du canton de Berne, a répondu à une lettre ouverte des jeunes socialistes biennois, qui reprochaient à la police d'avoir outrepassé ses compétences lors d'une perquisition. (Du matériel aurait été saisi chez un citoyen accusé d'avoir peint sur les murs l'inscription « USA = SS »).

Dans sa réponse, M. Bauder relève que l'agent a agi en tant qu'organe de la police judiciaire, laquelle est exercée sous l'autorité de la Chambre d'accusation de la Cour suprême. En cette affaire, le policier n'était pas soumis aux ordres de la police cantonale, qui n'était nullement légitimée à lui donner des directives. La séparation des pouvoirs est rigoureusement observée. C'est donc le juge d'instruction qui peut donner des explications.

## Chronique neuchâteloise

**NEUCHÂTEL: Enfant renversé.** — A la rue Maillefer, hier peu avant 14 h., le petit P. Maeder, 8 ans, s'est élançé sur la chaussée au moment où survenait une voiture de Bevaix. Projeté à terre, le bambin a été relevé souffrant d'une commotion et de diverses contusions, et hospitalisé.

**VILLIERS: Sa voiture prend feu.** — La voiture de M. R. Berger, de Villiers, qui se rendait hier soir à Neuchâtel, est sortie de la route près de Pierre-à-Bot, dans un virage et s'est jetée contre un arbre, puis a rebondi dans le fossé opposé où elle s'est enflammée. Le conducteur, blessé, a été hospitalisé. Le véhicule est complètement détruit.

**LES VERRIÈRES: Après un incendie.** — L'enquête menée après l'incendie qui avait détruit la ferme Mire, à la Vy-Jeanet, près des Verrières, a permis de conclure que le sinistre est dû à la cheminée.

**BESANÇON: Horlogers condamnés.** — Hier, la Cour d'appel a condamné plusieurs horlogers suisses et franco-comtois coupables de contrefaçon. M. L. D., directeur d'une fabrique bisontine, sa femme, son contremaître, L. T., ont été déclarés coupables de l'acte que M. W. S., fabricant à Bienne et un horloger espagnol M. S. Diverses amendes ont frappé les contrebandiers et l'administration des douanes françaises entend récupérer, en outre, sur leur dos une amende fiscale de 500 000 francs lourds.

## COMMUNIQUÉS

**Au Palace, cette semaine.** — Un sujet d'actualité: la vérité sur les guérillas dans la jungle est-asiatique, avec la rencontre des trois tempéraments les plus exceptionnels de l'écran. « La Proie des Vautours », réalisation de John Sturges, en scope et technicolor, parlé français. A 15 h. et à 20 h. 30. Vendredi et samedi, à 20 h. et à 22 h. 15.

**Le Bon Film (Cinéma Palace).** — Tous les jours à 17 h. 45 (samedi et dimanche, à 17 h. 30), en première vision, un grand roman sur l'obsession sexuelle devient un très grand film: « Lilith », l'une des meilleures œuvres de Robert Rossen, avec Jean Seberg et Warren Beatty. Un ange de perversion, 18 ans révolus.

**5 à 7 au Théâtre Saint-Louis.** — Samedi 4 février 1967, en 5 à 7 (17 h. 30), le Théâtre Saint-Louis présente le « Triptyque », de Bénédicte Gampert — sketches, mimes, textes, etc. — réalisés et interprétés par l'auteur, qui nous dit: « Pour ce spectacle, l'important n'est pas de faire rire. Peu importe que l'on rie ou que l'on pleure. L'essentiel est de susciter une certaine qualité de rire ou de larmes. » Un spectacle original et nouveau que vous ne manquez pas! Location une heure avant la représentation à la caisse du Théâtre Saint-Louis, tél. 3 30 15.

**Salle de musique de la Chaux-de-Fonds.** — Neuvième et dixième (dernier) récitals de l'Intégrale d'orgue de Bach, samedi, à 17 h. précises (portes: 16 h. 30). Lionel Rogg jouera le programme du huitième récital: soit onze choralis d'après le catéchisme de Luther, six choralis transcrits et les préludes et fugues et du mineur et en do majeur, qui contient la plus belle fugue qu'on ait jamais écrite, à quatre et à cinq voix. Enfin, dimanche, Lionel Rogg terminera ce vaste cycle de concerts gratuits qui fera date dans les annales des Montagnes neuchâteloises et de la Salle de musique de la Chaux-de-Fonds: avec la fin de la période de Leipzig, 1740-1750, date de la mort du grand cantor, par le dernier choral de Leipzig ou Bach, aveugle, dicte sa dernière parole: « Devant ton trône je vais comparaître. » Sonates en trio en do majeur et en sol majeur, préludes et fugues en mi mineur et en sol majeur. Entrée libre.

**Deux pièces de Le Roi Jones, au Théâtre de la Chaux-de-Fonds.** — Le lundi 6 février, à 20 h. 30 précises, le « Métro fantôme » et l'« Esclave », textes français d'Eric Kahane, décor d'Oskar Gustin, costumes de Jacques Schmidt et mise en scène d'Antoine Bour-sellier. « Le Métro fantôme » est bien la pièce la plus violente que j'ai jamais vue au théâtre, tout y est jeté à bas dans une explosion de fureur, de crudité et de haine. (...) Il en résulte un portrait de femme d'une incandescence à laquelle le théâtre atteint rarement et un jaillissement d'invectives d'une violence non moins exceptionnelle. Le tout n'a pas seulement l'intérêt d'un paroxysme curieux à découvrir. Il y a une évidente force dramatique et des vérités à méditer dans la tirade de Clay assimilant le chant de Bessie Smith ou la musique de Charlie Parker à des cris de réprobation et de haine raciales, et les provocations de Lula ont de la beauté dans leur obscurité folle... (Les journaux). Nous veillons à ce que, à nous de découvrir ce spectacle saisissant, mis en scène avec la netteté brutale qu'il mérite et interprété avec force. C'est une production du Théâtre d'aujourd'hui. Location: Tabatière du Théâtre.

## CARNET DU JOUR

RITZ: 20.30, «Africa Addio».  
PALACE: 15.00, 20.00 et 22.15, «La Proie des Vautours»; 17.45, «Lilith».  
PLAZA: 20.30, «Les Aigles noirs de Santa-Fé».  
SCALA: 20.30, «Arabesque».  
CORSO: 20.30, «La Grande Vadrouille».  
EDEN: 20.30, «Soleil noir».  
REX: 20.30, «Das Dorf ohne Moral».

## Divers

THÉÂTRE: 20.00, soirée du Gymnase et de Ecoles secondaires.  
THÉÂTRE DES TRETÉAUX D'ARLEQUIN: 20.45, spectacle d'essai.

## Pharmacie d'office

Officine No 1 des Pharmacies Coopératives rue Neuve 9  
(Dès 22 h. appeler le No 11.)

# AU BOUT DU LAC

**GENÈVE:** Le Grand Conseil est convoqué. — Le Grand Conseil genevois est convoqué pour vendredi 3 février, à 17 h. et 20 h. 30. Au nombre des 28 points à l'ordre du jour de ces deux séances, le Conseil d'Etat présente six projets concernant l'équipement hospitalier et scolaire du canton, soit la troisième étape de l'Hôpital cantonal, la construction d'un hôpital de gériatrie à Thônex, la construction d'un collège sur la rive droite, celle d'un collège du cycle d'orientation à Aire, la construction des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étapes de science II (Ecole de chimie) et enfin, l'acquisition par l'Etat de Genève de divers terrains nécessaires à l'équipement du canton. L'ensemble de ces projets représente le déblocage de 81 millions sur les crédits de grands travaux. Ces propositions gouvernementales sont une première indication de l'ordre d'urgence qui sera tenu pour notre équipement hospitalier et scolaire.

Les députés s'occuperont en outre, des statuts de la Caisse de prévoyance des enseignants et des fonctionnaires de l'administration cantonale; de la protection des consommateurs et de diverses motions et pétitions.

Le gros morceau sera sans aucun doute le débat sur les allocations familiales. A la base de cette discussion qui sera fort longue, les députés auront le choix entre un rapport de majorité et deux rapports de minorité. Le rapport de majorité est de M. Milleret (chr.-soc.), celui de la minorité des deux partis de gauche sera présenté par M<sup>me</sup> Zurbrugg (POP), alors que le libéral Bédard et le radical Corbat, présenteront pour eux deux le rapport de la deuxième minorité.

D'autres rapports sur des projets de lois traitent du sanatorium de Montana, du personnel de la prison et des personnes âgées.

Puis, le Conseil d'Etat répondra à quatre interpellations dont l'une fut développée par R. Gindrat (soc.) sur le stationnement abusif et dangereux de véhicules lourds dans diverses artères.

Enfin, cinq interpellations déjà à l'ordre du jour du 14 janvier 1967, seront développées, si les députés en ont le temps. La plus importante, dont on parle depuis longtemps, concerne l'installation à Genève des bureaux de l'IOS et la responsabilité de plusieurs services cantonaux; c'est L. Pignat (soc.) qui est chargé d'interpeller sur cette question.

**GENÈVE: A l'Union PTT.** — Le comité de l'Union PTT, section de Genève, communique: L'Union PTT, section de Genève poste, organisation syndicale qui groupe la majorité du personnel en uniforme, a tenu son assemblée générale le 28 janvier.

En plus des problèmes qui intéressent directement ses membres, soit les conditions et la durée du travail, les salaires, etc., de nombreuses questions touchant le monde des salariés ont été discutées.

Ainsi, elle apporte son appui au projet de révision fiscale de la République et Canton de Genève, approuvé chaleureusement la constitution d'un comité d'action qui groupe les partis ouvriers et les organisations syndicales et d'autres comme le MPF. Elle demande aux élus de la classe laborieuse qui sont chargés de l'étudier et de le discuter qu'ils utilisent toutes les possibilités pour lui conserver son contenu initial. Elle exprime l'espoir que le projet Magnin augmentant les allocations familiales soit accepté.

Sur le plan fédéral, elle invite chacun de ses membres à signer l'initiative du Mouvement populaire des familles, pour le droit au logement.

Enfin, l'assemblée a pris connaissance avec inquiétude des propositions du Conseil fédéral relatives à la politique financière de la Confédération. La diminution ou la suppression de subventions à caractère social seront particulièrement ressenties par les milieux de la population qui vivent encore à l'ombre de la prospérité, et nous pensons en particulier aux familles nombreuses, aux retraités, aux bénéficiaires des rentes AVS et AI. La décision des Chambres de maintenir la suppression de l'impôt sur les coupons est particulièrement antisociale et démontre une nouvelle fois que l'on cherche à reporter sur les épaules des plus faibles le poids de la future fiscalité de la Confédération.

**AU GRAND-THÉÂTRE: Le Ballet national guinéen Djoliba.** — C'est en 1948 que Keita Fodéba, aujourd'hui ministre de l'Economie de son pays, créa ce prodigieux ensemble qui portait alors son nom. Djoliba, c'est le nom du fleuve Niger. Ce spectacle nous propose la vie d'avant-hier, d'hier et d'aujourd'hui du village Tombicoundo, situé sur les rives fertiles, à la naissance du grand fleuve. Avant-hier, c'est le travail des hommes traqués par la peur et la superstition, qui immobilisent rituellement une des leurs. Puis, l'homme se met à compter sur ses seuls efforts; il part à la recherche des vraies possibilités de libération et c'est hier, où l'homme a appris à se protéger lui-même. Viennent les guerres de conquêtes et de domination, qui meurtrissent toute l'Afrique et les prouesses des guerriers. Enfin aujourd'hui, c'est la promesse d'un avenir meilleur.

Tout cela nous est conté en images richement colorées, au son des tam-tams bruyants des enfants, avec des danses souvent effrénées où les épaules et les hanches trouvent leurs rythmes, avec de belles danseuses presque nues, frénétiques et un conteur à la voix étonnante.

Cette belle légende orale méritait d'être portée à la scène. Le public lui a fait fête.

C.-S. Mueller.

Ce n'est pas une honte d'avouer sa pauvreté, mais c'en est une de ne rien faire pour en sortir. Périlleux

# GENÈVE: Les allocations familiales

## Avant un débat animé au Grand Conseil

Aujourd'hui, les députés genevois consacreront une grande partie de la séance de 17 h. ou de celle de 20 h. 30 à la question de l'augmentation des allocations familiales. Il est assez peu probable que l'une ou l'autre des propositions en présence passe le cap des trois débats ou que l'on parvienne au deuxième; en fin de compte on rediscutera certainement des allocations familiales lors d'une séance ultérieure.

Rappelons qu'il y a trois rapports en présence, celui de la majorité qui soutient les contrepropositions du Conseil d'Etat, le rapport de la minorité, soutenu par les socialistes et les populistes et enfin, un rapport d'une «paire» de députés, MM. Bédard (lib.) et Corbat (rad.), qui s'opposent à toutes modifications de la loi sur les allocations familiales à l'heure actuelle.

Que propose la majorité de la commission au nom de laquelle rapporte M. Milleret (chr.-soc.)?

a) 35 fr. par enfant dès le premier jour du mois civil suivant celui de la naissance, jusqu'à 10 ans révolus;

b) 40 fr. par enfant dont l'âge est compris entre 10 et 15 ans révolus;

c) 40 fr. par enfant dont l'âge est compris entre 15 et 20 ans révolus, dans les cas prévus à l'article 2, alinéas 2 et 3.

Pour le salarié domicilié dans le canton, cette dernière allocation est remplacée par une allocation dite de formation professionnelle de 80 fr. lorsque l'enfant, âgé de 15 ans révolus et ayant achevé sa scolarité obligatoire, est en apprentissage en Suisse, ou de 100 fr. lorsqu'il y poursuit ses études. Elle est due jusqu'à la fin de l'apprentissage, mais au plus tard jusqu'à la fin de l'année civile au cours de laquelle l'enfant a atteint l'âge de 20 ans révolus. Pour les enfants qui poursuivent leurs études, l'allocation est due jusqu'à la fin de l'année scolaire au cours de laquelle l'enfant a atteint l'âge de 20 ans révolus. Toutefois, lorsque l'apprenti ou l'étudiant est à la charge totale ou partielle du salarié, la limite d'âge ci-dessus est reportée à l'âge de 25 ans révolus.

Le Conseil d'Etat examine tous les deux ans, après consultation des milieux intéressés, le montant des allocations prévues par la présente loi, eu égard à l'évolution du coût de la vie, du revenu du travail et des charges des caisses de compensation.

Au besoin, dans le même temps, il propose une adaptation des allocations.

En opposition aux contrepropositions du Conseil d'Etat, le rapporteur de la minorité, M<sup>me</sup> Zurbrugg (pop), défend le projet initial. Depuis le dépôt de celui-ci, en janvier 1966, la hausse du coût de la vie s'est malheureusement poursuivie: l'indice général des prix à la consommation a en effet passé de 220,1 en décembre 1965 à 226,4 en octobre 1966 (Informations

statistiques de Genève). Il nous paraît donc que l'augmentation proposée de 10 fr. par enfant est justifiée.

Quant à celle que nous proposons de 25 fr. pour l'allocation de formation professionnelle, elle a pour but de porter cette allocation au même montant que l'allocation d'études et de mettre ainsi fin à la discrimination dont sont victimes les apprentis. Il est nécessaire d'encourager les jeunes gens à faire un apprentissage sérieux qui leur assure un avenir professionnel et permettre à notre économie de disposer des cadres qui lui font actuellement défaut.

Notre projet a éveillé l'intérêt des travailleurs et nous en avons reçu maints témoignages. Nous nous bornerons à citer un exemple fort intéressant, l'enquête organisée par la Commission syndicale de l'usine Gardy S.A. à propos des allocations familiales. 153 salariés sur 356 y ont répondu; 92% pensent que l'allocation familiale se justifie comme complément du salaire, 78% la trouvent insuffisante.

Il a rencontré d'autre part l'appui de larges milieux:

La Fédération des syndicats chrétiens, à la suite de sa séance du 7 octobre dernier, publia un communiqué dont nous extrayons les lignes suivantes: «... les syndicats chrétiens savent qu'il faut tenir compte des possibilités de l'économie. Ils constatent que cette économie est prospère alors que les allocations familiales restent modestes, bien que fort appréciées. C'est pourquoi ils appuient la proposition faite au Grand Conseil de porter le montant de l'allocation familiale de 35 à 45 fr. et l'allocation de formation professionnelle de 70 à 100 fr...»

Le Mouvement populaire des fa-

milles a soutenu ce projet. Quant au Parti socialiste genevois, son assemblée générale s'est prononcée en faveur de l'augmentation proposée.

Au Parti chrétien-social, c'est une majorité d'une ou deux voix qui a finalement accepté les contrepropositions du Conseil d'Etat; une très forte minorité s'est prononcée pour le projet.

Enfin, si l'Union des syndicats du canton de Genève, aussi bien par sa prise de position officielle que par les déclarations de son délégué à la commission parlementaire, a déclaré que le niveau actuel de l'allocation familiale est raisonnable, elle a par contre été plus loin que nous en proposant, avec la Communauté genevoise d'action syndicale, de porter l'allocation de formation professionnelle à 125 fr. La position de l'Union des syndicats a d'ailleurs évolué puisque, tout récemment, son assemblée de délégués a voté une résolution également favorable à l'augmentation de l'allocation familiale.

Et le rapporteur invite les députés à voter le projet afin de rétablir l'équilibre des budgets familiaux compromis par la hausse incessante du coût de la vie.

Nous n'allongerons pas sur le rapport négatif de la flèche Bédard-Corbat qui conclut au rejet de toute amélioration, car cette deuxième minorité est d'avis qu'au moment où un nouvel et important effort fiscal est exigé — effort qui touchera particulièrement l'économie genevoise — il est exagéré de lui imposer simultanément de nouvelles charges qui se traduiraient irrémédiablement par de nouvelles et importantes dépenses pour les caisses privées, en grevant lourdement la caisse cantonale et le régime des allocations aux agriculteurs indépendants.

## A la Comédie: DON JUAN, de Molière

On connaît cette œuvre audacieuse et forte, dans laquelle Molière se révolte contre la société et les fausses valeurs de son époque, les «gens de qualité», les médecins, les possédants et les faux dévots. Chef-d'œuvre d'époque, soit, mais toujours moderne, s'adaptant aussi à notre monde froid et hostile où l'homme s'angoisse à la recherche de nouvelles valeurs spirituelles.

Don Juan, c'est le grand seigneur libertin du XVII<sup>e</sup> siècle, incapable d'aimer, à la recherche effrénée du plaisir sous forme de conquêtes, que son ennui condamne à la répétition. Il abuse des privilèges attachés à son haut rang et se montre incapable de surmonter ses contradictions: noirceur et scélératesse, voisinant avec audace, courage et esprit chevaleresque.

Avec un rare génie, Molière oppose ici Don Juan (Richard Vachoux) sec,

froid, silencieux et arrogant, à son valet Sganarelle (Gérard Carrat) prolix, lâche, hypocrite, comique et pas méchant. J.-Chr. Malan incarne successivement l'écuyer d'Elvire, le pauvre et la statue du Commandeur, Corinne Coderey est une Elvire blessée dans l'âme languissante. Dans la scène paysanne, Claude Goy patoise avec bonheur avec Josette Chanel, tandis que Catherine Eger, impétueuse rivale, fait montre d'une belle ardeur et d'un talent qui va s'affirmant. Les deux frères de Don Juan, ce sont André Neury et J.-Ch. Fontana. George Milhaud est un excellent marchand tailleur, tandis que Alex. Fédou fut le triste père, blessé et bafoué dans son amour paternel.

En bref, une excellente matinée classique qui retint son jeune public dont l'attention et les réactions faisaient plaisir à voir.

C.-S. Mueller.

## La Chaux-de-Fonds

### Cinéma PALACE

Tél. 2 49 03 La Chaux-de-Fonds

15 h. et 20 h. 30

La rencontre passionnée des trois tempéraments les plus exceptionnels de l'écran!

Frank Sinatra, Gina Lollobrigida et Steve McQueen

### La Proie des Vautours

Réalisation: John Sturges; en scope et technicolor. Un sujet d'actualité: la vérité sur les guérillas dans la jungle est-asiatique - Parlé français

### LE BON FILM (culturel)

Tous les jours, à 17 h. 45. Samedi et dimanche, à 17 h. 30

En première vision! - Un grand roman sur l'obsession sexuelle! Un très grand film:

### LILITH

L'un des meilleurs films de Robert Rossen, avec Warren Beatty et Jean Seberg

Un ange de perversion - 18 ans révolus

SI VOUS DÉSIREZ  
ÉCONOMISER!  
PROFITEZ DES

FORMIDABLES

## SOLDES

comme encore  
jamais vus

autorisés par la Préfecture  
du 16 janvier au 3 février

### Meubles Métropole

Avenue Léopold-Robert 100

LA CHAUX-DE-FONDS

Téléphone (039) 2 43 65

CHOIX SENSATIONNEL  
Voyez notre devanture spéciale

Abonnez-vous à notre journal

Les propriétaires du

## DANY'S BAR

rue du Collège 4,  
La Chaux-de-Fonds

informent leur fidèle clientèle que, dès le 3 février 1967, l'exploitation de l'établissement sera assumée par

M<sup>me</sup> Suzanne Pythoud

Ils remercient M. et M<sup>me</sup> Geiser du dévouement dont ils ont fait preuve pendant leur période de gérance et espèrent que leur clientèle voudra bien maintenir sa confiance à M<sup>me</sup> Pythoud, qui mettra tout en œuvre pour la satisfaire au mieux.

### Etat civil de La Chaux-de-Fonds

2 février 1967

Naissance

Gerber Valérie-Ginette, fille de Mario-Flaviaçn, restaurateur, et de Ginette-Andrée née Imhoff.

Promesse de mariage

Matthey-de-l'Etang François-Jacques, comptable, et Hottinger Annamarié.

### PRO JUVENTUTE - LE LOCLE

## Cours de puériculture

donné par  
M<sup>lle</sup> KLEIN, infirmière diplômée  
d'hygiène maternelle et infantile

8 leçons: les 8, 9, 10, 13, 14, 15, 16 et 17 février,  
de 20 à 22 h., au collège Secondaire, salle N° 8

Le cours est gratuit

Inscriptions et renseignements:

Office social, rue Daniel-JeanRichard 8:

M<sup>lle</sup> E. Ischy, tél. 5 25 62

Secrétariat de PRO JUVENTUTE, Grand-Rue 9:

M. Néri, pasteur, tél. 5 18 46

Les inscriptions sont aussi reçues au début

du cours, le 8 février

## EXPOSITION DE PUÉRICULTURE

CENTREPO - Rue Daniel-JeanRichard

Samedi 11 et dimanche 12 février, de 14 h. à 18 h.

Lundi 13 et mardi 14 février, de 14 h. à 22 h.

Le cours et l'exposition sont recommandés par le Service des consultations pour nourrissons de la ville du Locle

INVITATION A TOUS

### IVRE...

De quelle façon un alcoolique dans un état de saignement, vous indique notre prose grt. concernant la brochure Le grand 100. Évitez de craquer. Screens-Laboratoire, Belgique/70

FEU: 18

### ÉTAT CIVIL DU LOCLE

2 février 1967

Promesse de mariage

Orbay Evren, architecte, et Fragnière Gilberte-Nelly.

Décès

Vuilleumier Marcel-Arthur, né le 11 janvier 1903, piloteur, époux de Rose-Olga née Roulet (Marais 20).

**ATTENTION!** Dès le lundi 6 février, nous accordons:

Dimanche
Lundi
Mardi
Mercredi
Jeudi
Vendredi
Samedi

Fermé

**2 JOURS** de repos à notre personnel

**5 jours à votre service avec tout notre personnel**

Un progrès social dans nos magasins.

Aidez-nous par votre compréhension et votre fidélité.

**W. Rodel**

**Bata**

Librairie-papeterie **JEAN ROBERT**

**aux Travailleurs**  
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 7  
Balance 2  
La Chaux-de-Fonds

**Materna Materna Materna**  
Maison spécialisée pour la future maman bien habillée et son bébé  
108, av. L.-Robert (entresol) La Chaux-de-Fonds - Tél. 2 85 55

**VÊTEMENTS-SA**

**VIO-LAINE**

**CHAUSSURES Soder**  
**A. Gnerro, succ.**  
Place Neuve 2, Tel. 2 73 05  
LA CHAUX-DE-FONDS

**CHEZ ARLETTE**

VETEMENTS SUR MESURES  
POUR DAMES ET MESSIEURS  
**PKZ**  
LA CHAUX-DE-FONDS 58, AV. LÉOPOLD ROBERT

**Wille**

**KERNEN SPORTS**  
LE CRÊT-DU-LOCLE

**cojo** **A L'enfant Prodigue**  
LA CHAUX-DE-FONDS - AVENUE LÉOPOLD-ROBERT 30

**JUVENTUTI**

**J. KURTH S.A.**

Librairie-papeterie **LUTHY**

**cojo** **A la Mercerie**  
LA CHAUX-DE-FONDS - AVENUE LÉOPOLD-ROBERT 41

VETEMENTS  
**Frey**

**au Petit Poucet**  
**WEBER** sellier **Girardet**  
"AU TIGRE ROYAL"

**CHAUSSURES MOTTET**

Encadrements - Objets d'art - Maroquinerie

**W. DINTHEER**

**DUCOMMUN SPORTS**

**Orlando** confection

**PRIM-ENFANCE**

**A. B. G. ENIE** Librairie-papeterie **NAVILLE**  
LA CHAUX-DE-FONDS

**Blaser**

**AU CHAT BOTTE**

**A TRIANON**

**Calame**  
**SPORTS**

Chaussures  
**Bally-Rivoli**  
La Chaux-de-Fds. - Av. Léop. Rob. 32

**cojo** **Cité du Livre**  
LA CHAUX-DE-FONDS LE LOCLE

**Richemont**  
chaussures  
La Chaux-de-Fonds 51 av. Léopold-Robert

**JEAN GUYE**

Librairie-papeterie  
**MÉTROPOLE**

**Sutmann**  
CHAUSSE TOUTE LA FAMILLE...

**cojo** **Aux Mille et un articles**  
LA CHAUX-DE-FONDS - AVENUE LÉOPOLD-ROBERT 100

**Roger CATTIN**  
CONFECTION

## NOUVELLES ÉTRANGÈRES

## H. Wilson: Optimisme

Harold Wilson a présenté hier après midi aux Communes un bilan optimiste de ses entretiens dans les capitales de la Communauté économique européenne qu'il a visitées jusqu'à présent. Il a affirmé en substance que les résultats avaient été encourageants et que, à condition d'y mettre de la bonne volonté, les difficultés qui demeurent sur la voie de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun pourraient être surmontées. Le sterling, loin d'affaiblir le Marché commun, constituerait au contraire un élément de force, a déclaré d'autre part H. Wilson, qui a fait ensuite les remarques suivantes :

1. Il est impossible à l'heure actuelle de faire une prévision sur la date éventuelle à laquelle la Grande-

Bretagne pourrait faire acte de candidature officielle à la CEE ; 2. Les entretiens de Rome, de Paris et de Bruxelles ont renforcé la conviction de la Grande-Bretagne que le Traité de Rome ne constitue pas un obstacle réel à son adhésion à la communauté ; 3. Une coopération technologique européenne ne peut être réalisée qu'au sein d'un Marché commun d'où la nécessité pour la Grande-Bretagne et pour la Communauté, si elles veulent coopérer dans ce domaine, de faire partie d'un même ensemble économique ; 4. Les difficultés qui pourraient résulter de la liberté de mouvement de capitaux britanniques, en cas d'adhésion à la CEE pourraient être surmontées par des moyens appropriés.



Notre photo: H. Wilson au cours de ses pourparlers à Bruxelles. A droite, de dos, le premier ministre belge, M. Van den Boeynants.

## Vietnam: L'heure du choix?

M. Harrison Salisbury, rédacteur en chef adpoint du « New York Times », qui vient d'effectuer un séjour à Hanoi et dont les articles ont suscité un intérêt considérable dans le monde, a préconisé jeudi, devant la Commission sénatoriale des affaires étrangères, l'ouverture de pourparlers de paix avec Hanoi. « Ou bien, a dit M. Salisbury, la conjoncture actuelle conduira à un règlement par la négociation, ou bien, au contraire, il faut s'attendre à une nouvelle et dangereuse escalade des opérations militaires. »

M. Salisbury estime que c'est la Chine populaire qui a empêché jusqu'à présent le Vietnam du Nord d'envisager sérieusement une négociation.

« Je pense que les trois ou quatre semaines à venir sont critiques pour le Vietnam, a déclaré de son côté, dans une interview télévisée, hier soir, M. R. Kennedy, à Paris. Des

informations de différentes sources montrent un changement d'attitude de la part de Hanoi depuis plusieurs semaines et même plusieurs mois. » M. Kennedy ne pense pas cependant qu'une négociation soit une fin en soi et constitue la fin des problèmes du Sud-Est asiatique.

Enfin, MM. J.-P. Sartre et L. Schwartz, présidents du Tribunal international contre les crimes de guerre, ont présenté, jeudi soir, à la presse, les membres de la première mission d'enquête envoyée au Vietnam par le tribunal et qui vient de rentrer à Paris.

« Les Américains, ont notamment déclaré ces enquêteurs, procèdent au Vietnam à un bombardement massif et systématique de la population civile et les armes employées et les objectifs visés indiquent la volonté de génocide. »

## Espagne: Les étudiants toujours en grève

La grève générale des étudiants a paralysé jeudi l'Université de Valence tandis que celle de Madrid était fermée et qu'à Barcelone quelques cours seulement étaient donnés. Plusieurs arrestations ont été effectuées jeudi à Valence au cours de manifestations sporadiques d'étudiants qui avaient tous déserté les salles de cours pour protester contre l'entrée de la police dans la Faculté des lettres, mercredi soir alors que se tenait l'assemblée préparatoire d'un congrès national des syndicats libres d'étudiants. D'autre part, sept délégués du « syndicat démocratique des étudiants » ont

été arrêtés jeudi à Barcelone. A Madrid, le corps des professeurs de la Faculté de droit a élaboré un document critiquant l'attitude de la police au cours des incidents de cette semaine.

D'autre part, le bureau de l'Association des correspondants étrangers en Espagne (ACEE) a affirmé sa solidarité avec M. Trippini, directeur de l'agence américaine United Press International (UPI), hospitalisé à la suite des brutalités dont il a été l'objet lundi dernier de la part de la police espagnole.

## PÉKIN: LE CONFLIT SINO-SOVIÉTIQUE

Un nouvel incident sino-soviétique aurait eu lieu à Pékin, où de jeunes Chinois auraient bloqué dans leur voiture plusieurs membres de l'Ambassade de l'URSS venus acheter des billets d'avion dans les locaux de la compagnie Aéroflot. La foule aurait tenté de faire sortir les Soviétiques de leur véhicule et les aurait injuriés. L'incident aurait duré quatorze heures. L'agence Chine nouvelle annonçait, jeudi, que l'Ambassade soviétique à Pékin avait refusé le retour dans le

bâtiment de l'ambassade à son personnel chinois qui avait fait grève pendant six jours.

D'autre part, les accrochages semblent se poursuivre entre maoïstes et antimaoïstes, notamment à Canton, à Pékin, au Sinkiang et au Chansi.

Enfin, le « Quotidien du Peuple » accusait, jeudi, le Gouvernement américain d'avoir enlevé des pêcheurs chinois et d'avoir tenté de leur extorquer, par la menace et la corruption, des renseignements militaires, politiques et économiques.

## Sur un chemin chargé d'obstacles

On a salué avec plaisir l'accord international sur les principes de l'exploitation et de l'utilisation pacifique de l'espace et des corps célestes. On nous a fait remarquer que cet accord représentait le premier traité international contenant des dispositions relatives au désarmement, depuis la signature, à Moscou, en 1963, du Traité sur l'interdiction partielle des essais nucléaires, ceci sans vouloir minimiser la portée de ce traité « pour l'espace pacifique », dont la solidité et l'application se mesureront dans un avenir plus ou moins lointain.

En constatant qu'une fois de plus la France gaulliste a refusé sa signature — le général de Gaulle, on le sait,

n'accepte que ses propres initiatives — il faut, en compagnie de George Brown, ministre des Affaires étrangères de Grande-Bretagne, déclarer : « Nous espérons sincèrement que ce traité marquera le début d'une période dans laquelle il sera possible d'aboutir à des accords plus larges sur les questions dont la solution est absolument nécessaire et est activement recherchée. »

George Brown, en prononçant ces paroles, pensait en particulier au conflit du Vietnam, qui freine, voire rend nul tout effort allant à la rencontre d'un élargissement de fait des relations Est-Ouest.

La preuve que cette guerre sans issue militaire possible, sans jus-

tification répondant à une logique quelconque, empoisonne la politique internationale nous est fournie une fois de plus par l'URSS, qui annonce que si son budget militaire est en augmentation il faut en rechercher l'explication dans l'aide accrue apportée au Vietnam. Cette guerre retardé la possibilité d'arriver à un accord sur la non-prolifération des armes atomiques ; elle complique les pourparlers engagés dans ce sens à l'OTAN. La Conférence du désarmement s'enlise, sa tâche devient toujours plus difficile, car plus on mobilise l'économie et l'industrie dans la voie de l'armement, plus leur reconversion présentera d'obstacles. EUGÈNE MALEUS.

## EN QUELQUES LIGNES

● ROME. — « L'Etat italien n'étant pas confessionnel, il doit respecter l'Eglise catholique à condition cependant que cette dernière ne s'immisce pas dans des questions qui ne sont pas de sa compétence », a affirmé jeudi à Rome le député socialiste Loris Fortuna au cours d'une conférence de presse sur son projet de loi tendant à instituer le « petit divorce ». « L'actuelle législature (qui prendra fin au printemps 1968) sera suffisante pour remporter la bataille du divorce » a conclu le député socialiste.

● STOCKHOLM. — Le commandant en chef suédois a été invité en URSS.

● STOCKHOLM. — Le taux d'escompte des banques suédoises sera ramené de 6 à 5,5 % à partir de vendredi.

● BUDAPEST. — Tito est arrivé à Budapest, pour y avoir des échanges de vues avec M. Kadar.

● BONN. — Robert Kennedy, qui poursuit sa tournée en Europe, a été reçu jeudi par le chancelier allemand Kiesinger.

● MADRID. — Le rectorat de l'Université a décidé de prolonger la suspension des cours.

● MOSCOU. — Une partie du budget militaire soviétique pour 1967 sera utilisée pour l'assistance que l'URSS apporte au Vietnam.

● MOSCOU. — Les ministres des Affaires étrangères des pays du Traité de Varsovie se réuniront à Berlin-Est le 6 février.

● PARIS. — Pour la première fois en Europe, des expériences originales d'astronomie spatiale ont été réussies à Hammaquir par le Centre national (français) d'études spatiales (CNES).

● LONDRES. — Le débat sur le rôle de l'Europe dans l'espace a pris fin abruptement jeudi aux Communes. En effet, lorsqu'on fit l'appel, il manquait 40 députés pour réaliser le quorum.

● ROME. — La grève des étudiants et professeurs d'Université se poursuit. Les étudiants ont occupé des locaux dans plusieurs Universités notamment à Milan, Florence, Bologne, Pise, Pérouse et Cagliari.

● LONDRES. — La Grande-Bretagne a adressé jeudi soir à Malte un avertissement sérieux : si les autorités maltaises maintiennent leurs mesures discriminatoires à l'encontre des forces britanniques, celles-ci se retireront complètement de l'île.

● LAGOS. — On a annoncé officiellement, jeudi, à Lagos, que la police avait arrêté trois cent sept personnes, parmi lesquelles huit femmes et quatorze enfants, lors d'une opération dirigée contre des bandits et autres criminels.

● LONDRES. — Les réserves d'or et de devises de la Grande-Bretagne ont enregistré, le mois dernier, leur plus saine augmentation.

● WASHINGTON. — Le président Johnson a déclaré, au cours d'une conférence de presse, qu'il n'avait pas constaté d'effort sérieux de la part des communistes, au Vietnam, en vue d'amener la cessation des combats.

● HONG-KONG. — Le Front national de libération du Vietnam du Sud a démenti, jeudi, avoir eu des contacts avec les Etats-Unis au sujet du sort des prisonniers de guerre.

● STRASBOURG. — Les moyens d'associer les groupements de jeunes européens au travail qu'effectuent les organisations internationales en matière de jeunesse ont été étudiés au cours d'une conférence européenne de jeunesse qui, ouverte le 30 janvier, s'est achevée jeudi à Strasbourg.

● NAPLES. — Un agent de police a été abattu et deux policiers ont été grièvement blessés par un bandit qui a forcé un barrage près de Campobasso (Abruzzes).

● LOME. — Deux gendarmes ont été tués et plusieurs autres blessés, une dizaine de pêcheurs ont été tués ou grièvement atteints au cours d'une rixe qui a éclaté lundi dans un village du Dahomey, à 30 km. au nord de Cotonou.

● LONDRES. — Le Gouvernement britannique n'a pas l'intention de prolonger au-delà de juillet le gel des salaires instauré l'été dernier, a déclaré jeudi, aux Communes, M. Fred Lee, chancelier du duché de Lancastre.

● ROME. — Pas de télévision en couleurs d'ici à cinq ans, ont décidé hier les députés italiens, en votant un amendement au plan quinquennal de développement.

● VIENNE. — Un tribunal de Vienne a condamné, jeudi, à un an de réclusion, un commerçant de 44 ans, Egon Baumgartner, pour propagande néonazie, insulte à l'indépendance de l'Autriche et aux mouvements de résistance. Cet individu avait répandu des tracts et des feuilles ornées de croix gammées, mais, bien que plaçant coupable, il ne s'avoue pas nazi.

● ROME. — Le sénateur Robert Kennedy est arrivé jeudi soir à Rome, pour une visite privée de deux jours.

● KARACHI. — Un porte-parole gouvernemental pakistanais a annoncé jeudi qu'un monoplace du club de Lahore avait été abattu par des avions indiens.

● CASABLANCA. — Répondant à l'invitation du président Lyndon Johnson, le roi Hassan II s'est embarqué jeudi soir pour les Etats-Unis.

● AMMAN. — Un article de presse, paru à Amman, cite un ancien officier de l'aviation égyptienne qui aurait déclaré qu'il avait déjà déposé devant une commission internationale d'enquête afin de prouver que les forces armées égyptiennes utilisaient des bombes de gaz toxiques au Yémen. Il aurait lui-même participé à plusieurs reprises à des attaques contre les Yéménites, attaques au cours desquelles de telles bombes ont été lancées.

● PARIS. — Les cheminots français ont repris le travail jeudi, à 20 h. après 48 heures de grève. Ainsi prend fin le mouvement revendicatif déclenché par deux des grandes syndicales sur trois, la Confédération générale du travail (CGT) et la Confédération française démocratique du travail (CFDT) et qui n'avait duré que 24 h. dans les autres secteurs que les chemins de fer.

● MELBOURNE. — Ronald Ryan a été exécuté jeudi, à Melbourne, par pendaison. Il avait été condamné à la peine de mort pour l'assassinat d'un gardien de prison. La peine a été exécutée en dépit d'une vague de protestations de la part des adversaires de la peine de mort.

● MOSCOU. — L'avion soviétique transportant des spécialistes russes pour le Vietnam ont été retardé par les autorités chinoises le 31 janvier sur l'aéroport de Pékin, relèvent les « Izvestia ».

● BRUXELLES. — Le Ministère belge des affaires étrangères a annoncé jeudi que des pourparlers s'étaient déroulés au cours des quatre derniers jours à Bruxelles entre les ministres des affaires étrangères de Belgique et de Pologne sur des questions touchant la sécurité et la coopération européenne. Les deux parties se sont déclarées pleinement satisfaites de leurs pourparlers.

● WASHINGTON. — Le président Johnson a annoncé jeudi qu'une livraison de deux millions de tonnes de blé allait être faite immédiatement à l'Inde, pour permettre à ce pays de faire face à ses difficultés actuelles.



## Les skieurs de fond nordiques à Klosters

L'élite des skieurs de fond norvégiens et suédois se trouve actuellement à Klosters où ils s'entraînent en vue des épreuves préolympiques d'Autrans. Les épreuves nordiques des Jeux olympiques 1968 auront lieu à Autrans. Notre photo: l'équipe norvégienne qui a conquis en 1966 trois titres de champions du monde. De gauche à droite, l'entraîneur Jensen, Ole Ellefseter, Harald Grønningen, Gjermund Eggen (deux fois champion du monde) et Odd Martinson.